

Coopérer aujourd'hui n° 52

► Cécile Thimoreau (Gret)

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

L'économie, le talon d'Achille des entreprises de presse

En Afrique comme ailleurs, une presse indépendante et professionnelle est une des conditions de la démocratie. Structuration du secteur professionnel, appui à la régulation et l'auto-régulation, formation des journalistes et renforcement de la viabilité économique des entreprises de presse, ont été les quatre axes du projet d'appui au renforcement des médias au Tchad. Dans un environnement économique et politique particulièrement peu favorable, la volonté des journalistes et des patrons de presse est remarquable. Mais l'économie reste le talon d'Achille du secteur, ce qui interroge les stratégies des bailleurs de fonds : une aide structurelle, faible mais régulière, sous condition déontologique, n'est-elle pas une condition pour que le secteur puisse se consolider ?

Table des matières

SYNTHESE	3
INTRODUCTION	4
I. L'ENJEU D'UNE PRESSE INDEPENDANTE ET PROFESSIONNALISEE	5
1. Le rôle des médias dans le développement.....	5
2. Les médias tchadiens : acteurs indispensables au processus de démocratisation...	6
3. Le difficile apprentissage du pluralisme au Tchad	7
II. LES QUATRE AXES D'UNE STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE LA PRESSE	8
1. L'origine du projet.....	8
2. Renforcer les structures professionnelles du secteur	12
3. Encourager l'autorégulation et de la régulation.....	16
4. Contribuer à la professionnalisation par la formation	20
5. Le soutien économique à la presse écrite, une action stratégique	24
III. L'ECONOMIE : LE TALON D'ACHILLE DE LA PRESSE ECRITE TCHADIENNE	25
1. Le poids du contexte économique du pays sur la viabilité de la presse.....	25
2. Agir sur l'économie des entreprises de presse.....	27
3. La viabilité économique : un horizon inaccessible ?	35
IV. CONCLUSIONS.....	35
1. Un soutien de courte durée qui témoigne d'une volonté de professionnalisation des acteurs de la presse.....	35
2. Si la volonté d'appuyer la démocratisation est réelle, les bailleurs de fonds doivent assurer un soutien dans la durée	36
LISTE DES SIGLES.....	39
ANNEXES.....	41
Annexe 1 : Extraits d'articles sur la détention de cinq journalistes (août 2005)	43
Annexe 2 : Code d'éthique et de déontologie du journaliste tchadien	49
Annexe 3 : Avant/après le projet : articles choisis du journal <i>Le Progrès</i>	53

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

Synthèse

« Libres et indépendants, les médias pourront dévoiler la corruption qui gangrène les gouvernements et les entreprises, se faire les porte-paroles des citoyens, aider à bâtir un consensus public sur la nécessité du changement et contribuer à un meilleur fonctionnement des marchés en fournissant une information économique fiable. Les libertés d'expression et de presse ont le double avantage de permettre la prévention des abus de pouvoir de la part des gouvernements et de contribuer à satisfaire les besoins fondamentaux des individus. Ce faisant, la presse libre joue un rôle dans la réduction de la pauvreté, y compris ses conséquences les plus dramatiques – malnutrition, famine – et aide à relancer le développement économique ».

À la lecture de cette citation de Roumeen Islam et de Joseph Stiglitz¹, on comprend pourquoi renforcer des médias encore fragiles et leur donner les moyens de leur indépendance participe bien de la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et du développement économique des pays.

Le Gret, ONG de développement, a d'abord investi le soutien aux médias par l'animation de la réflexion des bailleurs de fonds, puis par des appuis ponctuels aux instances de régulation et d'autorégulation, avant de devenir opérateur de projets pour la première fois au Tchad en 2002.

Au cours des quatre années du projet d'appui au secteur des médias au Tchad, la réflexion collective et les différentes actions engagées ont permis aux professionnels de la presse de mieux mesurer les enjeux auxquels ils avaient à faire face et les marges de manœuvre qu'ils avaient ou devaient se construire. Plus encore, la mobilisation collective face à la répression, l'implication dans le débat déontologique, l'évolution des contenus rédactionnels, ont montré la volonté des professionnels du secteur, journalistes et directeurs de publication, de se professionnaliser et de construire une presse indépendante.

Mais les coûts d'impression et de diffusion d'une part, et l'absence de versement de l'aide à la presse d'autre part, réduisent considérablement les marges de manœuvre économiques et mettent en danger l'indépendance des médias tchadiens. Pourtant, les enjeux portés par le secteur des médias sont trop importants pour être laissés aux seules logiques financières. Si la volonté affichée de contribuer aux processus de démocratisation n'est pas que de l'ordre du discours, les bailleurs de fonds ne devraient-ils pas prendre au sérieux la question des conditions économiques minimales permettant à la presse de se professionnaliser et de jouer son rôle ? Des moyens structurels, de faible volume mais prévisibles et sur le long terme, sous condition de respect de l'éthique et de la déontologie, donneraient aux médias tchadiens une visibilité qu'ils ne peuvent avoir aujourd'hui, leur permettraient de se doter d'une véritable politique de développement, et de jouer pleinement leur rôle dans une société en construction démocratique.

¹ Le Monde, janvier 2003.

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

L'économie, le talon d'Achille des entreprises de presse

Cécile Thimoreau (Gret)

INTRODUCTION

Les médias jouent un rôle essentiel dans la vie sociale et politique des pays. Longtemps réduit à un journal et une radio d'état au service du pouvoir, le secteur des médias a explosé en Afrique depuis les conférences nationales et les phases d'ouverture politique. Il reste cependant fragile et de faible qualité.

« Quatrième pouvoir », les médias sont un élément indispensable de la démocratie et de l'état de droit. Renforcer le professionnalisme de la presse (celui des journalistes dans leur métier d'informer, celui des patrons de presse dans la gestion de leur entreprise, l'ensemble des acteurs dans leur déontologie), et consolider les entreprises du secteur des médias, participent à la consolidation démocratique des pays. S'appuyant sur son expérience en termes de communication pour le développement et d'ingénierie de projets, le Gret a d'abord travaillé en animation de la réflexion des bailleurs de fonds sur le thème et en appui aux instances de régulation et d'autorégulation des médias, avant de devenir opérateur de projets d'appui aux médias au Tchad, en République Démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire².

Ce document analyse les enjeux et les conditions de renforcement de la presse au Tchad, à partir de l'expérience du projet d'appui aux médias tchadiens. Il en présente les axes d'action, les résultats obtenus. Il développe en particulier la question de la viabilité économique des entreprises de presse. Alors que les autres axes d'action ont abouti à des résultats significatifs dans la durée du projet, la question économique a été un des axes les plus travaillés, mais aussi celui où les résultats ont été les plus limités du fait des contraintes, encore plus fortes qu'ailleurs en Afrique Centrale, auxquelles sont soumises les entreprises de presse.

Ceci interroge les politiques d'appui à la presse : si une presse indépendante est bien une condition de démocratie, alors ne faut-il pas que les bailleurs acceptent, sous condition de qualité, de soutenir de façon structurelle le secteur ?

² Sur le positionnement du Gret, cf. Daubert P., 2004, *Consolider les médias africains, une réflexion sur l'action des bailleurs de fonds*, Gret, Coopérer Aujourd'hui n°39.

I. L'ENJEU D'UNE PRESSE INDEPENDANTE ET PROFESSIONNALISEE

1. Le rôle des médias dans le développement

Les acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté ont prioritairement aidé les plus pauvres à accéder à l'eau potable, à la nourriture, aux soins de santé et plus récemment à l'éducation. Pourquoi l'éducation ? Parce qu'il est aujourd'hui admis que l'accès au savoir, à la connaissance, est un besoin essentiel pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Si l'utilité de l'éducation dans le développement se conçoit aujourd'hui aisément, le rôle des médias lui, reste encore largement méconnu. Pourtant, comme l'éducation, les médias apportent la connaissance. Ils informent les citoyens, leur permettent d'exprimer leurs opinions, mettent en lumière l'action des pouvoirs publics, dénoncent la corruption et contribuent à moraliser la vie politique. Ils agissent à la fois comme vecteur du débat public et acteur du processus démocratique. Ils participent ainsi au bon fonctionnement d'un État. Améliorer l'accès et la qualité de l'information, c'est donc bien aussi une façon de combattre la pauvreté et ce qui la transforme en fatalité : l'ignorance.

Malheureusement, les médias souffrent aujourd'hui, partout dans le monde, mais encore plus dans les pays émergents où ils sont contrôlés, manipulés et étranglés financièrement.

Les médias entre logique financière et contrôle politique

La question de l'indépendance et de la crédibilité de la presse ne se pose pas qu'au Sud. Dans les pays industrialisés, nos journaux ou radios font face à une crise de confiance sans précédent de la part du public, principalement parce que les grands médias appartiennent majoritairement aux groupes industriels qui contrôlent le pouvoir économique et s'allient stratégiquement au pouvoir politique.

Les conséquences néfastes de cette dépendance financière sont nombreuses : les journalistes, salariés de ces grands groupes ou *free lance* aux salaires aléatoires, sont poussés à adopter une logique de rentabilité pour ne pas dire une certaine obéissance envers leurs employeurs... Prendre le temps d'enquêter est devenu un luxe ; luxe que les journaux les plus respectés de la planète ne s'offrent plus, à l'exemple du *New York Times* et du *Washington Post* qui, au début de la guerre en Irak, ont été piégés sur le thème des armes de destruction massives. M. Robert Baer, officier de la CIA, a confié dans un documentaire signé Robert Greenwald³ comment ces deux journaux mythiques ont été manipulés :

« Le congrès national irakien (CNI) collectait des informations auprès de faux déserteurs et les transmettaient au Pentagone, puis donnait ces mêmes informations aux journalistes. Si les journalistes ne croyaient pas à ces informations, le congrès leur disait : « demandez donc au Pentagone ». Vous aviez ainsi une information qui circulait en boucle. Le New York Times a avoué n'avoir qu'une source pour toutes ces informations concernant les armes de destruction massive en Irak. Le Washington Post aussi. Les journalistes ne cherchaient pas à en savoir plus. Et d'ailleurs, souvent les rédacteurs en chef leur demandaient de soutenir le gouvernement par patriotisme ».

³ Uncovered, 2003.

Exemple édifiant qui montre bien la difficulté d'exercer le métier de journaliste dans nos pays du Nord. La rigueur, et parfois même la vérité, reculent face à la pression économique, l'exigence de rentabilité immédiate et le patriotisme.

Ignacio Ramonet dénonce sans complaisance ce problème dans le « Manière de voir » qu'il consacre aux médias. Il énumère plusieurs tentatives de manipulation de la presse⁴ et conclut ainsi son analyse : « *Le journalisme de bienveillance domine, alors que recule le journalisme critique. On peut même se demander si, à l'heure de la globalisation et des méga groupes médiatiques, la notion de presse libre n'est pas en train de se perdre* ».

On le comprend, le contrôle de l'information est un art que maîtrisent aussi nos décideurs. Un contrôle différent, plus discret que celui que l'on trouve dans des pays totalitaires où la liberté de la presse est bafouée ouvertement. Dans nos pays dits « démocratiques », il est facile de prétendre que ce contrôle n'existe pas alors même qu'il met en péril une de nos libertés fondamentales, celle d'informer et d'être informés. Noam Chomsky et Robert Mc Chesney dans leur livre « Propagande, Médias et démocratie » ne disent pas autre chose lorsqu'ils affirment : « *La propagande est à la société démocratique ce qu'est la matraque à l'État totalitaire* »⁵.

Le contrôle des médias reste bien une tentation internationale. Il n'y a pas de clivage Nord-Sud dans la course au contrôle de l'information si ce n'est sur la méthode...

2. Les médias tchadiens : acteurs indispensables au processus de démocratisation

Avant le coup d'état de 1990 qui a porté au pouvoir le président Idriss Déby, la liberté de la presse était à peu près inexistante au Tchad. L'ouverture du paysage médiatique, engagée sous la pression internationale, a permis l'apparition de nouveaux journaux privés très critiques envers le gouvernement tchadien. Historiquement, l'opposant Saleh Kebzabo a été le premier à créer un journal d'information générale privé : *N'Djamena Hebdo*⁶. Ce journal de plus en plus critique cherchait à convaincre une population, souvent ignorante, qu'un changement de gouvernement était nécessaire. *N'Djamena Hebdo* a montré le chemin, et le milieu des années 90 a vu l'explosion de titres de presse, aux allures de tribunes politiques pour les opposants au MPS (mouvement patriotique du salut), le parti du Président. Le secrétaire général du MPS a répliqué en 1993 en créant son propre journal, *Le Progrès*, devenu cinq années plus tard le seul quotidien du pays.

Investir la presse plutôt que de la combattre frontalement, telle était la stratégie choisie par le pouvoir. Un haut responsable de la communication, qui a requis l'anonymat, nous a confié les raisons de cette politique : « *Le Président a les moyens de faire taire tous les médias d'opposition. Mais ils lui servent de caution démocratique auprès de la communauté internationale. Il dit : regardez comme je suis démocrate, je me laisse insulter sans réagir* »⁷.

⁴ Il cite notamment le gouvernement de José Maria Aznar qui a tenté d'imposer une vérité officielle pour servir des ambitions électorales après les attentats du 11 mars 2004. La responsabilité du réseau Al Quaida avait alors été occultée et l'organisation basque ETA montrée du doigt.

⁵ Page 26, chapitre II, « Une démocratie pour spectateurs », édition Écosociété.

⁶ Il existait antérieurement (1960) une publication culturelle privée nommée *Tchad et Culture* qui paraît toujours.

⁷ Plus récemment, la censure est plus explicite et frontale.

Grâce à la libéralisation des médias, le Président Idriss Déby a vu son pays figurer en bonne place dans la liste des pays africains sur la voie de la démocratie, ce qui a eu pour conséquence d'ouvrir la manne financière des aides internationales. La caution de la communauté internationale est un préalable nécessaire au fonctionnement d'un État aux ressources limitées, ce qui lui confère un pouvoir d'influence certain. Mais pour pousser le Tchad à la bonne gouvernance, une presse libre ne suffit pas. Il faut soutenir tous les champs de l'État : assister les processus électoraux aux partis politiques, aux institutions de l'État et à la société civile. Tous ces acteurs participent, ensemble, à la régulation de la société malgré les concurrences, les conflits et les oppositions.

Une presse indépendante représente seulement un des nombreux instruments indispensables au développement de la démocratie, mais il a une place cruciale car c'est le porte-voix. Que ce soit pour les associations de défense des droits de la personne, pour les opposants politiques parfois en exil ou pour les bailleurs internationaux, la presse apporte l'information, sert de tribune, permet de faire entendre d'autres voix que celle du parti au pouvoir, informe l'opinion publique et influe sur les rapports entre le gouvernement et son peuple.

« Il est important de souligner que dans un système où il y a des démocrates sans démocratie, le rôle des médias est essentiel : ils brisent le silence et amplifient les messages. Car sans eux, le pouvoir joue sur le silence et reste inerte », explique Saleh Kebzabo.

Et au Tchad, de nombreuses avancées sont imputables aux médias. En 1993, c'est sous la pression des médias et de la communauté internationale qu'une Conférence nationale souveraine (CSN) a pu réunir les politiques de tous les partis. Le pays s'est depuis engagé dans le multipartisme politique, le pluralisme des syndicats et de la presse.

Lors des élections présidentielles de 1996 et du référendum pour la révision de la constitution en 2005, ce sont encore les journalistes, comme souvent appuyés par les associations des droits humains, qui ont dénoncé des irrégularités criantes. La pression des médias a amené la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à enquêter dans plusieurs bureaux de vote où les fraudes étaient grossières.

« On peut dire que la contribution de la presse aux débats démocratiques et à la promotion des droits de l'Homme a permis aux citoyens d'affiner leur jugement et de s'intéresser à la chose politique. Ce qui a pour conséquence d'obliger le gouvernement à user de plus en plus la force de l'argument que de l'argument de la force » (Sy Michel Dieudonné, Conseiller à la rédaction de *l'Observateur*).

La présence de médias indépendants représente un enjeu fort pour l'avènement de la démocratie au Tchad ; pourtant leur extrême fragilité fait craindre pour la survie de leur action.

3. Le difficile apprentissage du pluralisme au Tchad

Au Tchad, la presse est née d'un combat politique. Les journalistes exercent toujours un journalisme d'opinion. Difficile d'ailleurs d'imaginer une presse apolitique dans un pays où les inégalités sociales sont flagrantes (60 % des Tchadiens vivent en-dessous du seuil de pauvreté), où le système d'accès aux postes clés de la fonction publique dépend de sa naissance, et où l'indice de corruption est au plus haut⁸.

⁸ Le Tchad apparaît comme le pays au monde où la corruption est la plus élevée dans le classement 2005 de l'organisation non gouvernementale *Transparency International* qui publie chaque année l'indice de « perceptions de la corruption ».

La presse se nourrit de son milieu, elle dépend de son environnement économique pour sa survie et de son environnement politique qui désigne en creux sa propre utilité. Face aux grandes transformations politiques qui se profilent au Tchad, l'heure est encore à un journalisme d'opinion, profondément engagé ; il est illusoire de vouloir transformer les médias en champions de l'objectivité. Le journalisme est un exercice politisé, en France comme au Tchad. Thierry Perret⁹ décrit ces liens historiques entre journalisme et politique dans son récent livre « *Le temps des journalistes* » :

« La plupart de ceux qui reprochent à la presse africaine d'être politisée, politisée à l'excès, connaissent peu, il faut le croire, l'histoire de la presse. La presse a toujours eu avec la politique des relations non pas ambiguës, mais parfaitement claires ! L'une et l'autre se nourrissent, se combattent, s'évaluent à tout instant. Les plus fameux hommes de presse ont été, assez souvent, d'ardents politiques : citons Émile Girardin, qui posa en France les fondations de la grande presse commerciale, à la fois d'opinion et populaire, entré à la Chambre sous la Monarchie de juillet ; ou vers la fin du XIX^{ème} siècle l'Américain Joseph Pulitzer, jeune élu démocrate au moment où il posait les bases de son futur empire de presse... ».

Au Tchad, la presse évoluera nécessairement au rythme de la pensée collective tchadienne, mais la profession, comme le pays, a besoin de temps pour se construire. La clef d'entrée, c'est le pluralisme : même politisées, les différentes voix des médias enrichissent les débats et permettent l'avènement d'une conscience politique dans le pays. De plus, la couleur politique des titres ou radios n'empêche nullement la professionnalisation du secteur. Le plus grand danger réside dans ce que le journaliste transmet uniquement sa propre opinion et oublie qu'il est au service de ceux qu'il informe. C'est pourquoi nous avons mis l'accent, au cours des deux années de formations, sur le droit de la population à être correctement informée.

II. LES QUATRE AXES D'UNE STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE LA PRESSE

Cette section présente l'origine du projet d'appui aux médias tchadiens, les actions réalisées sur les quatre grands axes d'action et les grands résultats. Elle repose sur une auto-analyse du projet, complétée par une série d'entretiens approfondis avec les principaux interlocuteurs nationaux, lors de la mission de clôture du projet (entretiens dont sont issues les citations du texte). La question économique sera approfondie dans la section suivante.

1. L'origine du projet

Comme on l'a signalé ci-dessus, le Gret a commencé à travailler dans le secteur des médias, autour de l'animation d'une réflexion collective des bailleurs de fonds sur ce thème (le réseau ParMA), et des enjeux d'autorégulation de l'autre. L'idée de lancer un projet d'appui aux médias tchadiens est née en 2001, à la suite du cri d'alarme lancé auprès des bailleurs par les éditeurs de la presse écrite fraîchement réunis en une association : l'AEPT¹⁰. À cette époque, neuf journaux étaient membres de ce collectif.

⁹ Perret T., 2005, *Le temps des journalistes, l'invention de la presse en Afrique francophone*, Karthala, p. 303.

¹⁰ Association des Éditeurs de la Presse Tchadienne.

Principales publications en 2001

Journal	Date de création	Périodicité	Tirage mensuel ¹¹	Nombre de journalistes
Tchad et Culture	1964	Mensuel	4 000	5
N'Djamena bi hebdo	1989	Bi hebdomadaire	19 280	5
Le Progrès	1993	Quotidien	60 000	13
Observateur	1997	Hebdomadaire	12 000	5
Le Temps	1995	Hebdomadaire	12 000	7
Notre Temps	2000	Hebdomadaire	7 000	5
Carrefour	2000	Bi mensuel	1 000	7
Audy Magazine	2000	Irrégulier, † en 04	500	2
Le Grenier	1999	Irrégulier, † en 04	500	2

La grande majorité des titres de presse étaient alors en faillite économique. La délégation de l'Union Européenne, saisie par l'AEPT, s'est tournée vers l'administration de la Commission à Bruxelles (DG VIII). Le Gret a été informé de ce besoin par la DG VIII et a commencé à prendre des contacts parmi les professionnels tchadiens. Les procédures de la Commission ont changé à cette époque pour laisser place à des appels à propositions. En 2001, un appel à propositions de l'UE désignait le Tchad parmi les pays cibles pour le thème d'une presse libre et responsable. Fort de ses contacts initiaux, le Gret a organisé une mission d'identification en février 2001 afin d'avoir une vision plus globale des besoins et de mieux identifier les partenaires potentiels pour le projet. La mission menée par Florence Lemoine-Minery avait rencontré les principales organisations de la profession : AEPT, UJT, HCC, des personnes ressources tant de la presse écrite que de la radio, ainsi que les principaux responsables de médias¹². Dès cette mission, apparaît la question de la légitimité professionnelle des acteurs et l'ampleur des besoins tant au niveau collectif qu'individuel. Le Gret propose alors un projet structurant pour l'ensemble du secteur des médias qui répond aux enjeux que sont : la régulation/l'autorégulation, la structuration, la formation et le renforcement économique.

On peut *a posteriori* reformuler ainsi le diagnostic posé :

PROBLEMES	AXES D'INTERVENTIONS
1) Manque d'esprit de corps qui affaiblit la profession	1) Structuration de la profession en favorisant les actions concertées et mises en œuvre par des associations ou syndicats
2) Méconnaissance de l'éthique et de la déontologie journalistique de l'ensemble de la profession, et faiblesse structurelle de l'organe de régulation	2) Création d'un code d'éthique et d'un conseil de l'ordre des journalistes, soutien structurel à l'organe de régulation et appui durant les processus électoraux
3) Faible niveau rédactionnel et informations peu fiables	3) Formation de journalistes et de formateurs
4) La fragilité économique de la presse qui ouvre la voie à la corruption ou à la perte d'un savoir-faire lorsque le journal meurt	4) Soutien économique direct et travail sur la gestion d'une entreprise de presse

¹¹ Les données des deux dernières colonnes ont été collectées au premier trimestre 2004.

¹² Un « État des médias » (publication du Gret) a été rédigé pour le compte du réseau ParMA à l'issue de cette mission. Lemoine F., 2001, *L'état des médias du Tchad*, ParMA/GRET.

Le projet a été déposé à la ligne IEDDH (Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme) de l'UE, et a été retenu.

En février 2002, le projet débutait avec pour objectifs de :

- ▷ Renforcer les capacités économiques des entreprises de presse écrite ;
- ▷ Soutenir la structuration et l'organisation des médias ;
- ▷ Accroître leur professionnalisation par le renforcement de compétence des dirigeants et des journalistes à travers des formations notamment ;
- ▷ Soutenir l'organe de régulation des médias en prévision des élections législatives de 2002 et soutenir l'autorégulation du secteur.

Le projet était, lors de sa rédaction initiale, à destination de la presse écrite, non seulement en raison de la genèse du projet mais aussi parce qu'il existait moins d'une demi-douzaine de radios opérationnelles en 2001 lors de l'étude d'identification. Le rapide essor des radios nous a amenés à les associer au projet. Seul le dernier volet qui prévoyait une prise en charge des frais de fonctionnement est resté exclusivement à destination des journaux.

Les activités ont débuté en février 2002, elles devaient se terminer trois années plus tard ; mais le projet a bénéficié d'une prolongation de 10 mois, jusqu'en décembre 2005. Cette prolongation était motivée par le souci d'aider la presse au moment où les tensions seraient au plus fort avec le vote du référendum sur le changement de la Constitution et la préparation des élections présidentielles.

1.1 Un projet sensible : les objectifs implicites du projet

Le projet, qualifié de « projet pilote », s'inscrit dans la ligne budgétaire « démocratie et droits de l'homme » de la commission de l'Union Européenne¹³. Le nom de la ligne budgétaire est évocateur. Depuis quelques années, les bailleurs établissent un lien direct entre l'absence de démocratie et le sous-développement. Dans de nombreux pays, les dirigeants se succèdent et « mangent »¹⁴ une partie de l'aide internationale. Le journalisme pluraliste, par sa fonction sociale de contrôle et d'alerte face aux politiques gouvernementales, est aujourd'hui perçu comme un nouvel instrument de développement.

C'est précisément pour cette raison que travailler sur un projet d'appui aux médias est un exercice délicat. D'un côté, le bailleur donne un message fort : les mots *Démocratie* et *Droits de l'homme* sont chargés de sens. On peut en déduire que l'objectif général implicite du projet est la mise en place de garde-fous garants d'un processus démocratique face à un pouvoir tchadien fort. Les objectifs spécifiques, jamais avoués dans le document de projet, pourraient être décrits ainsi : promouvoir des réflexes démocratiques, instruire la population afin qu'elle revendique ses droits et surveille les agissements du pouvoir par le biais d'une presse plus structurée, mieux formée, plus objective, donc plus efficace car plus crédible dans son rôle de contre-pouvoir.

On peut s'interroger de l'autre côté sur les motivations de l'État tchadien (signataire d'un protocole d'accord de mise en œuvre du projet) à accepter ce projet dérangeant. Le gouvernement, qui perçoit les médias privés comme des instruments d'agitation de l'opposition, fonde-

¹³ La ligne de financement de l'UE se nomme IEDDH (Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme).

¹⁴ Selon l'expression consacrée en Afrique francophone.

t-il l'espoir que le projet amènera la profession à plus de rigueur ? Il est plus probable que l'État cherche à améliorer son image de marque face à des bailleurs qui demandent des avancées visibles en termes de libertés fondamentales. Mais, faut-il le rappeler, dans un pays déstabilisé par les groupes armés, les désertions ou les luttes de clans, les réformes démocratiques sont difficiles à mettre en œuvre.

Les journalistes, eux, attendent tout autre chose : ils veulent plus de liberté, des outils pour mieux travailler et de meilleurs salaires.

La question du pilotage de projet se pose naturellement : comment travailler avec honnêteté et efficacité à l'atteinte d'objectifs aussi divers dans leurs interprétations ?

1.2 Construire la crédibilité de l'équipe

Nous avons choisi de nous concentrer sur des entrées techniques, avec des actions concrètes et mesurables. Cette approche nous a permis de travailler en dialogue avec tous les acteurs : les médias privés, publics, les syndicats et associations professionnelles, mais également avec l'État via le Ministère de la Communication. Sortir du politique, fédérer une profession divisée autour d'enjeux collectifs, construire des convergences d'intérêts, tels ont été nos modes d'action.

Nous voulions favoriser une stabilité nécessaire à l'avancée de la profession. Notre approche, neutralisée, n'était pourtant pas neutre puisque travailler à la formation, la régulation ou l'autorégulation d'une profession implique de se positionner sur des enjeux moraux, politiques et éthiques.

La frontière entre assistance technique neutralisée et engagement a été particulièrement visible lors de l'incarcération de cinq journalistes en août 2005¹⁵. Nous avons écrit à l'Ambassadeur de France afin de lui faire part de notre inquiétude, nous avons rendu visite aux journalistes en prison et avons facilité l'action de l'Union des Journalistes en versant une petite aide financière qui a servi à payer un conseil juridique. Nous n'avons pas pris partie et nous sommes restés sur le champ de l'appui technique. Le Gret n'a pas vocation à la dénonciation comme Reporters Sans Frontières (RSF) que nous avons eu l'occasion de rencontrer au cours de cet épisode judiciaire.

Malgré notre prudence, nos actions ont occasionné des interprétations, des critiques, voire des résistances plus ou moins fortes. C'est un fait indéniable et pesant dans l'action de conduite de projet : renforcer la presse dérange le fragile équilibre de la répartition des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif, le judiciaire et les médias, le fameux quatrième pouvoir...

« Une institution étrangère qui appuie les médias privés, c'est suspect. Il y a eu au début du projet réticence de la part des pouvoirs publics. La première réaction du gouvernement c'était

¹⁵ Michael Didama, Sy Koumbo Gali, Garoundé Djarma, Samory Ngaramdoubé puis Tchanguiz Vatanga ont été inculpés pour « insulte au chef de l'état » ou « incitation à la haine ». L'ensemble des professionnels des médias a jugé l'Ambassadeur de France, JP Berçot, en partie responsable de cette vague d'incarcérations. L'Ambassadeur avait, dans son discours du 14 juillet 2005, été particulièrement critique envers la presse tchadienne. La France, notoirement proche du pouvoir tchadien, a une grande influence sur la politique du pays ; c'est pourquoi les journalistes ont cru à un encouragement du gouvernement français à lancer une campagne de répression contre la presse tchadienne. Intention démentie par l'Ambassadeur. Cet épisode a mis le Gret, ONG française venue en appui à la presse au Tchad sur financement de la France (20 % du budget total), dans une situation très délicate. Les journalistes ont tous été libérés après un mois ou deux d'incarcération, sous la pression internationale et grâce au courage de certains juges. Que ce soit pour la justice ou pour les médias, les pressions et appuis extérieurs restent indispensables à l'état de droit au Tchad (Cf. la série d'articles de presse sur le sujet en annexe 1).

la méfiance : ce projet vient appuyer des journaux qui s'en prennent au gouvernement tout le temps. Les avis ont changé avec le temps, au vu des implications du projet sur le terrain » (Moussa Dago, Président du HCC, l'organe de régulation des médias).

Les impacts du projet ont été possibles grâce à la très forte mobilisation de tous les professionnels. Leur motivation, leur implication et leur réactivité sont à saluer. C'est en s'appuyant sur ces acteurs, en faisant émerger des repères partagés, que nous avons pu agir efficacement. Nous avons travaillé à la tchadienne, dans le respect d'une culture attachée à la négociation, au collectif, valorisant la parole avant l'écrit, les circuits de communication informels avant la communication institutionnelle.

La démarche du projet suivait la même cohérence, y compris dans la manière de le piloter : il s'agissait de mettre les acteurs en responsabilité. Trois comités de suivi impliquant les organisations de professionnels des médias ont ainsi été créés (pour les formations, la mise en place d'une maison de la presse et la création d'un observatoire).

Nous avons également favorisé les échanges Sud-Sud. Tous les experts qui sont intervenus en appui au projet étaient africains, sauf pour le volet formation où l'École Supérieure de Journalisme de Lille a envoyé indifféremment des africains, des français et des belges.

L'équipe projet salariée par le Gret était composée de trois journalistes : deux tchadiens reconnus et respectés et une française en expatriation. L'esprit de corps a rapidement permis de dépasser les clivages culturels. Les équipements du projet, volontairement modestes (bureaux réduits, voiture d'occasion et de petite taille, mobilier local, etc.) ont là aussi permis d'établir des repères communs, loin de l'image ostentatoire des assistants techniques suréquipés, qui laissent à penser (à tort ou à raison) aux tchadiens que la seule motivation de leur présence est l'appât du gain.

Loin d'être anecdotique, l'image véhiculée par les assistants techniques est cruciale pour amener une profession en souffrance à adhérer à un projet. Alors que travailler son image est un exercice obligé dans les pays du Nord (pour nos politiques, nos entreprises...), les organisations intervenant au Sud semblent s'en désintéresser. Pourtant dans notre cas, comment aurions-nous pu travailler à lutter contre la corruption, motiver les journalistes à refuser une enveloppe de quelques dizaines d'euros s'il était notoire que le chef de projet utilisait le téléphone en longue distance à des fins personnelles, s'offrait des équipements de luxe, confondait la caisse du projet avec son propre porte-monnaie ?

Nous avons organisé le bureau dans l'optique d'éviter toute suspicion, tout conflit d'intérêt. L'adjoint au chef de projet gérait la caisse, le comptable surveillait les factures et les comptes, tout achat de matériel était discuté en équipe. Tout le matériel acheté était reversé en fin de projet à des associations de professionnels des médias (comme le veut la judicieuse procédure de l'Union Européenne), le mini 4X4 Suzuki d'occasion a été octroyé au Ministère de la Communication.

2. Renforcer les structures professionnelles du secteur

2.1 Créer la cohésion dans un contexte peu favorable

Intimidations, ostracisme et emprisonnement de journalistes sont des réalités au Tchad. La liberté de la presse est régulièrement bafouée. L'exercice du métier reste dangereux, malgré des lois garantes de la liberté de la presse. Nadjikimo Bénoudjita, le directeur de publication de l'hebdomadaire *Notre Temps* et son rédacteur en chef, emprisonnés en 2003 durant 56 jours

pour un article mal perçu par le gouvernement, peuvent en témoigner, tout comme Tchanguiz Vatankhah, le directeur de *Radio Brakoss*, passé à tabac par le préfet de son canton en 2004, et les cinq journalistes incarcérés au cours de l'été 2005.

Malgré l'adversité en 2002, les médias au Tchad étaient peu solidaires entre eux. La profession se divisait autour d'enjeux politiques et religieux. Quelques amitiés permettaient un embryon de corporatisme mais ces liens informels excluaient de fait les autres décideurs. La presse écrite avait tenté de se fédérer. Deux associations et un syndicat étaient légalement constitués : l'Union des Journalistes Tchadiens (UJT), l'Association des Éditeurs de la Presse Tchadienne (AEPT) et le Syndicat des Professionnels de la Communication (SPC). Mais tous étaient en sommeil faute de moyens financiers et de plans d'actions. Il n'existait alors, aucune association propre aux radios.

La redynamisation de la structuration du monde des médias fut notre priorité, car redonner vie à des organisations professionnelles nationales permet d'envisager une stratégie collective. Consultés dès la conception du projet, puis intégrés au sein du comité de pilotage, les membres du bureau de ces associations et du syndicat ont rapidement gagné en légitimité. Le circuit d'information et de décision passait aussi par eux. Nous faisons l'objet de fréquentes sollicitations individuelles directes (aiguës par l'importance du budget du projet – plus d'1 000 000 €) que nous acceptons d'étudier à la condition que se soit l'organe collectif qui porte la demande. Cette méthode de travail a permis de favoriser l'intérêt général et non l'intérêt de quelques particuliers influents. Des actions choisies collectivement ont pu émerger. Les associations ont gagné en dynamisme et sont désormais en capacité d'agir seules.

Un collectif, c'est une force de proposition, mais c'est aussi un acteur de poids en capacité de dialogue face à l'État. Au final, les associations ont bénéficié d'une reconnaissance de l'État tchadien, et ont été reçues tantôt par le Ministre de la communication, tantôt par le Premier Ministre ou encore par le cabinet du Président de la République ; les relations sont restées protocolaires voire méfiantes, et les résistances de l'État face à la professionnalisation de la presse n'ont pas permis de changements notables.

Les activités initiées avec l'aide du Gret furent assez classiques : réunions de réflexion, ateliers, commandes et suivi d'études, soutien financier et méthodologique en vue de tenir les assemblées générales annuelles des associations (ce qui ne se faisait plus depuis longtemps), échanges de savoir avec l'invitation d'experts venus en appui au comité de direction des associations, ou encore envoi en mission de dirigeants dans des structures africaines similaires aux compétences reconnues.

Grâce à ces actions, l'équipe projet a pu avoir en face d'elle des partenaires représentatifs et légitimes sur lesquels elle a pu s'appuyer durant toute la mise en œuvre de l'action, et avec qui l'ensemble des choix d'actions a été discuté. Ainsi, le travail sur ce premier volet a permis aux trois autres (régulation/autorégulation, formation et soutien économique) d'être menés par des groupes de travail thématiques où chaque association professionnelle des médias était représentée. Cette méthode a favorisé une appropriation rapide du projet par les partenaires locaux, une codécision sur les actions à mener, un débat collectif sur les résultats attendus, et une bonne mise en œuvre des actions menées.

2.2 Les impacts

La réussite la plus visible de ce volet d'appui à la structuration fut la création spontanée d'une Union des radios (URPT, Union des radios privées du Tchad). Le secteur privé de la radio se dotait enfin d'un organe représentatif, chargé de défendre leurs intérêts communs, soutenu par

le projet. L'UJT, le SPC et l'AEPT ont également amélioré leurs capacités à s'organiser et acquis une plus grande autonomie.

La dynamisation du Syndicat des Professionnels de la Communication par exemple a favorisé l'émergence d'une action syndicale pour la défense du statut de communicateur. Après une grève à la télévision¹⁶, le gouvernement a finalement accepté de revoir l'organisation de la profession qui est désormais dotée d'un statut spécifique.

Par ailleurs, une réflexion sur le rôle du journaliste a été menée et une proposition de convention collective rédigée. Reste à la faire adopter par la profession désormais demandeuse et motivée. La profession a compris l'enjeu de créer un statut pour ses journalistes et désire sortir de l'informel.

Les échanges initiés par le Gret entre organisations de la sous-région ont permis de désenclaver les professionnels des médias tchadiens et d'enrichir les débats à un niveau régional. Le Syndicat des Professionnels de la Communication par exemple est désormais invité dans les grandes conférences francophones, ce fut le cas au Sénégal pour la remise du prix Médias FIJ (Fédération Internationale des Journalistes), puis lors des assises de négociation de la convention collective des médias en Afrique Centrale organisées au Congo. Même chose pour L'UJT et l'AEPT. Des solidarités nouvelles, Sud-Sud se sont créées et permettent ainsi au savoir collectif de circuler.

Les impacts de l'aide à la structuration de la presse écrite ont été rapidement visibles : cohésion de la profession, enjeux collectifs, diffusion des connaissances, de savoirs collectifs, de règles implicites et explicites avec notamment la construction d'un code d'éthique et de déontologie¹⁷.

À l'heure actuelle, la structuration du monde des médias, avec quatre organismes et quelque 250 journalistes, a, à notre avis, atteint sa taille critique. La création de nouvelles associations poserait un problème de compétences et de ressources humaines. Il faut savoir qu'au Tchad, chaque responsable occupe un ou deux postes clés au sein d'associations. Sy Koumbo Singa Gali était à notre arrivée directrice de publication de son journal et trésorière de l'AEPT (Association des éditeurs de la presse tchadienne) et présidente de l'Organisation des acteurs non étatiques (OANET) et enfin vice-présidente de l'Union des éditeurs de presse d'Afrique centrale (UEPAC). Pour elle, comme pour les autres têtes pensantes de la profession, le dilemme se pose à chaque renouvellement de mandat : refuser des responsabilités au sein d'associations, c'est les condamner, et accepter c'est manquer de temps pour les faire vivre...

La nouvelle structuration du paysage médiatique tchadien ménage un réel équilibre entre nécessité de la profession et disponibilité des hommes et des femmes des médias. Grâce à cette structuration, les journalistes ont fait l'expérience de la solidarité, ils ont su dépasser leurs clivages politiques. Ainsi, la semaine du 22 août 2005, alors que cinq journalistes attendaient leurs procès derrière les barreaux, tous les journaux ont fait grève. *Le Progrès*¹⁸ compris. Seul quotidien, il n'est pas paru le vendredi, par solidarité avec les collègues emprisonnés et s'est donc ouvertement opposé au pouvoir en place. Cet exemple illustre bien qu'un des effets de cette structuration menée au cours du projet réside dans la naissance d'un corporatisme entre journalistes, qui a permis à la profession de transcender les clivages politiques, ethniques et religieux.

¹⁶ Les grèves sont rares au Tchad, c'était seulement la deuxième grève initiée par le SPC pourtant créé en 1992.

¹⁷ Cf. Annexe 2.

¹⁸ Rappelons le, *Le Progrès* a été fondé par le MPS, le parti du Président Déby actuellement au pouvoir.

« Le projet Gret a permis de rapprocher les acteurs des médias tchadiens entre eux. Le fait qu'ils aient été fermement invités à penser en commun les a amenés à travailler ensemble au-delà des différences de perception et de lignes éditoriales. La mise en commun des préoccupations et surtout la recherche de solutions est désormais un acquis. C'est également une force et un atout par rapport aux différents partenaires qui ne peuvent plus se réfugier derrière l'argument selon lequel les uns et les autres ne peuvent pas aider un journal en particulier » (...). « C'est également l'action de lobbying entreprise par l'UJT, le SPC et l'AEPT qui a abouti à ce que l'Assemblée Nationale somme le gouvernement d'inscrire la dépénalisation des délits de presse dans son agenda. À cet égard, le séjour du Secrétaire Général de Reporters sans Frontières, Robert Ménard, a été une bonne occasion d'attirer l'attention des uns et des autres sur cet anachronisme que constitue le maintien des peines privatives de la liberté dans l'arsenal juridique tchadien. Le combat est loin d'être gagné à en croire le projet de loi concocté récemment par le Ministre de la communication Hourmadji Moussa Doumngor. La mobilisation de l'opinion nationale autour de la question indique que le gouvernement aura quelques difficultés à imposer cette loi révisée » (Oulatar Bégoto, directeur de publication de N'Djamena Bi Hebdo).

2.3 L'impossible implantation d'une maison de la presse

Une étape supplémentaire dans la structuration devait être franchie au cours du projet. Il s'agissait, à l'instar de nombreux autres pays d'Afrique, d'implanter une maison de la presse : lieu de rassemblement de toute la profession. Depuis le milieu des années quatre-vingt dix, les médias d'Afrique mutualisent certaines ressources et actions dans des centres appelés indifféremment « maisons du journalisme », « centres de perfectionnement » ou encore « maisons de la presse ». L'objectif de ces lieux de rencontre est de participer à la fois au développement d'un journalisme professionnel et à la défense de la liberté de la presse.

Au Tchad, il existait déjà un Centre de ressources pour la presse tchadienne (CRPT) inopérant puisque la profession ne s'y reconnaissait pas, faute de concertation préalable lors de sa création.

Pourtant, la majorité des responsables des médias tchadiens ont exprimé le besoin d'une maison de la presse lors de l'identification du projet. Nous avons donc prévu un financement pour équiper un centre de ressources. Il devait servir de siège social à toutes les organisations professionnelles et combler de nombreux besoins :

- ▷ Accueillir les formations, les conférences de presse et les séminaires professionnels ;
- ▷ Promouvoir la circulation de l'information et les échanges entre les journalistes sans exclusive, c'est-à-dire tous médias confondus : publics et privés ainsi que les journalistes en provenance d'autres pays ;
- ▷ Mettre à disposition une documentation mutualisée, des outils de communication modernes et des sources d'information fiables ;
- ▷ Participer à la gestion des subventions et dons de l'État et de partenaires du Nord ;
- ▷ Donner accès à tous à l'électricité.

La ligne de financement de l'Union Européenne ne permettant pas l'achat d'un bâtiment, la profession a demandé à l'État de mettre à disposition un local à rénover et équiper. Grâce aux multiples relances et au lobbying engagé durant deux années, le chef de l'État s'est prononcé en faveur de la requête des journalistes. Mais sa promesse n'a jamais été suivie d'effet. D'après nos informations, Idriss Déby, trop critiqué par la presse majoritairement indépendante, redoutait qu'une maison de la presse ne serve de siège à des actions politiques.

Le rapporteur d'une mission d'étude¹⁹ au Burundi avait identifié les deux premières causes de réussite de la maison de la presse burundaise : l'adhésion de l'ensemble de la profession au projet et l'appui du gouvernement. Au Tchad, la première tentative (le CRPT) a échoué faute de rassembler les professionnels, la deuxième (portée par notre projet) bénéficiait de l'impulsion des médias mais elle n'a jamais pu voir le jour en raison de la résistance du gouvernement.

À la surprise de l'équipe du projet, la mobilisation des responsables d'associations ne s'est pas tarie pour autant. Ils ont refusé de renoncer à un des objectifs de la maison de la presse : l'hébergement des sièges sociaux. Finalement le journal *Le Temps*, qui disposait de salles inoccupées, a mis trois bureaux à disposition des organisations professionnelles. L'Association des éditeurs de la presse Tchadienne (AEPT), l'Union des journalistes (UJT) et l'Union des radios privées du Tchad (URPT) y ont désormais leur siège social. Le Syndicat des professionnels de la communication (SPC) a pu être hébergé par l'Union des syndicats du Tchad et l'association des formateurs (ME'F) a loué à bas prix un petit local. Le projet a équipé de mobilier et de matériel informatique les sièges de ces cinq organisations.

3. Encourager l'autorégulation et de la régulation

3.1 Le cadre juridique

Le cadre légal de la presse tchadienne est un des plus favorables de la région. La loi 29 du 22 août 1994, relative au régime de la presse, reconnaît la liberté de la presse sans autorisation préalable ni cautionnement. La liberté d'opinion est également institutionnalisée. Le problème réside dans l'application de ces lois sur la presse, incomplètes, qui permettent de multiples interprétations plus ou moins sévères suivant les pressions exercées sur les juges. De fait, les relations entre la presse privée et le pouvoir sont extrêmement conflictuelles. Les fréquents procès en diffamation intentés aux médias émanent majoritairement du pouvoir en place et la justice, étouffée par le pouvoir, peine à exercer son rôle.

Peut-on pour autant affirmer que dans ce pays, le judiciaire est un instrument aux mains de l'exécutif ? La réalité est heureusement plus subtile, notamment grâce à la ténacité de certains juges. Ainsi, la justice parvient parfois à condamner les abus de pouvoir de l'exécutif. À titre d'exemple, l'État tchadien a été lui-même condamné en juin 2004 à verser 6 millions de francs CFA de dommages et intérêts à la radio *FM Liberté* pour le préjudice subi lors de sa fermeture du 21 octobre au 9 décembre 2003, au motif officiel de « fonctionnement illégal » et de « comportement déviant ».

Les journalistes tchadiens, objets de fréquentes interpellations, perquisitions et pressions policières, dénoncent en priorité l'arbitraire des peines d'emprisonnement. Michael Dida-ma, directeur de publication de l'hebdomadaire *Le Temps* et bête noire du gouvernement, exprime bien l'inadaptation de l'incarcération pour délit de presse.

« J'ai été interpellé 22 ou 23 fois par la police depuis mes débuts en 1996. J'ai l'habitude des intimidations et des procès. Mais me retrouver en prison pendant de semaines, avec les violeurs et les assassins, partager 68 jours avec eux, c'est vraiment bizarre. Nos façons de penser sont différentes, un journaliste même lorsqu'il a fauté dans l'exercice de son métier n'a rien en commun avec des criminels ».

¹⁹ Envoyé par le groupe de travail thématique monté dans le cadre du projet.

Sans compter que la peine d'emprisonnement donne invariablement l'effet inverse de celui souhaité par le pouvoir en place. Le journaliste (parfois réellement coupable de diffamation ou autres fautes journalistiques) incarne alors la liberté bafouée, celle de la presse toute entière.

Pourtant, s'il véhicule des informations tronquées, non vérifiées ou partiales, le journaliste se rend responsable de la violation du droit de son lectorat à être informé. Et dans ce cas précis qui pourrait le punir ou lui dicter ses devoirs ? Le pouvoir en place, notoirement hostile ?

La solution mise en œuvre par de nombreux pays a été de confier la surveillance et la défense de la presse à des organes de régulation structurellement indépendants du pouvoir.

3.2 Un organe de régulation fragile

Au Tchad, le HCC, Haut Conseil de la Communication, est l'organe qui a compétence pour gérer tout conflit avec la presse. Le HCC dispose d'autres pouvoirs : il donne le droit d'émettre aux radios, veille également à une juste répartition du temps d'antenne des différentes factions politiques au cours d'élections. Autorité administrative indépendante, le HCC subit cependant une forte pression de la part de l'État dont il dépend financièrement.

« Nous n'avons pas les moyens de nous déployer en province lors d'élections. C'est comme si le gouvernement nous ignorait », avoue Moussa Mahamat Dago, président du HCC qui dénonce à mots couverts le budget notoirement insuffisant versé au HCC²⁰.

Le projet a pallié ponctuellement les problèmes financiers du HCC, permettant ainsi (pour la première fois) à l'instance de régulation de remplir son rôle. Les conseillers ont pu se déployer dans le pays lors des élections législatives d'avril 2002. Ils ont veillé à faire respecter les temps de parole des candidats à la radio. Cet exercice d'apprentissage de la démocratie a, au final, passionné à la fois les opposants et les candidats du parti au pouvoir. Sous l'impulsion du projet, un ouvrage de capitalisation de cette expérience a été rédigé par Goual Nanassoum (adjoint au chef de projet d'appui aux médias tchadiens) afin de préserver la mémoire de cet épisode historique du HCC. L'ouvrage fait même le récit de la traversée à dos de chameau d'un des conseillers du HCC, parti dénicher un candidat dans un village à l'orée du désert de l'Ennedi ! Car l'objectif était bien que tous aient accès aux médias, équitablement.

« S'agissant du pluralisme d'expression, on peut retenir que dans le domaine, l'action du HCC, lors de la couverture médiatique des législatives d'avril 2002, est à mettre au chapitre de l'exercice du pluralisme d'expression. Les partis en présence ont été traités de manière équitable dans les médias publics et les intervenants ont eu à bénéficier des conseils de l'organe de régulation dans la mise en forme de leurs messages. L'action de HCC a été unanimement saluée » (Oulatar Bégoto, directeur de publication de N'Djamena Bi Hebdo).

C'est encore le Gret qui a financé la formation des nouveaux conseillers du HCC après le renouvellement du bureau et qui a leur a permis de se déployer durant le référendum pour la révision de la constitution.

Il apparaît clairement que sans aide financière extérieure et sans état de droit, l'organe de régulation s'avère impuissant à exercer pleinement son rôle. Le même problème se rencontre dans de nombreux pays d'Afrique comme l'explique Thierry Perret²¹ :

²⁰ Le budget du HCC en 2005 est de 78 millions de CFA soit 118 900 €, dont 50 millions de CFA en frais de fonctionnement et de salaires pour les douze conseillers de l'instance.

²¹ Perret T., 2005, *Le temps des journalistes, l'invention de la presse en Afrique francophone*, Karthala, op.cit. p. 288.

« La régulation des médias, c'est bien sûr aussi... une justice professionnelle et équilibrée. Or, entre la justice et les médias s'étend pour l'heure une terre de non-droit, dès l'origine balisée par les interventions intempestives de magistrats essentiellement mis en branle par le seul pouvoir politique. Les journalistes assommés par des réquisitions pour « outrage au chef de l'État » et autres fleurs du juridisme ordinaire, ont longtemps réclamé la dépénalisation des affaires de presse. Demande pertinente, mais non la plus essentielle s'ils étaient face à une justice digne et respectueuse de ses édits, et si l'on veut bien observer que par ailleurs un certain nombre de comportements de la gent journalistique relèvent de la pure crapulerie ou de la simple incitation à la violence, et qu'ils doivent être punis à leur mesure. Le pire don qui pourrait être fait à la presse serait celle de l'impunité ».

Une impunité serait naturellement dangereuse pour qui détient le quatrième pouvoir. D'autant que contrairement aux représentants des pouvoirs exécutif, législatif ou judiciaire, les journalistes, eux, ne sont ni élus, ni nommés, même dans les grandes démocraties. Voilà le paradoxe du journaliste : il s'érige en contre-pouvoir, sans que personne ne l'ait mandaté pour exercer ce pouvoir et sans que personne ne puisse le lui retirer.

Thierry Perret a donc raison de s'inquiéter du pouvoir des journalistes ; pourtant l'amalgame entre dépénalisation et impunité ne rend pas compte de la réalité du terrain. Dépénaliser les délits de presse consiste uniquement à abolir les peines d'emprisonnement. Il existe d'autres façons de condamner un journaliste ou un organe de presse : la demande d'un droit de réponse en est une, la publication du jugement en première page, la peine financière, le retrait de la carte de presse par exemple ou de l'aide à la presse (lorsqu'elle est versée) en sont d'autres. Et ces peines, pourtant plus légères, sont nettement plus efficaces que l'incarcération.

3.3 La nécessaire création d'un organe d'autorégulation

« La liberté de la presse est un droit. L'obligation, c'est la responsabilité ».

La devise du journal N'Djamena Bi-hebdo est explicite. La liberté de la presse est à double sens : il faut aussi penser au droit du public d'être informé avec justesse. Le journaliste est donc à la fois bénéficiaire de la liberté de la presse et acteur de cette même liberté.

Conscients de leur responsabilité, et désireux d'assainir la profession, les journalistes de nombreux pays se sont organisés en « observatoire de la presse » ou « instance d'autorégulation » par opposition à la régulation²². Il s'agit d'une forme de tribunal des pairs où les journalistes eux-mêmes veillent au respect de l'éthique et de la déontologie dans la profession. Les sanctions restent morales mais le jugement des pairs est une arme bien plus dissuasive que l'emprisonnement qui dope les ventes du journal et transforme en quelques mois un journaliste inconnu en héros national.

Sous l'impulsion du Gret, l'UJT a pris la décision de créer un Observatoire tchadien. Un comité de mise en place de l'observatoire a été constitué, il réunissait les membres des principales associations des médias. La réticence était forte, tant au niveau de l'État qui redoutait de voir les journalistes échapper à la justice, qu'au niveau des journalistes eux-mêmes peu au clair avec la mission d'un observatoire. Il a fallu développer des outils pour créer un référentiel partagé. Des échanges Sud-Sud ont été favorisés : un membre du comité de pilotage a pu observer durant une semaine le fonctionnement de l'ODEM (l'Observatoire

²² Sur ces enjeux de régulation et autorégulation, cf. Duplat D., 2002, *Liberté de la presse, responsabilité des médias, l'Afrique sur la voie de l'autorégulation*, Collection Études et travaux, GRET ; Zio M., 2001, *L'OLPED, pionnier de l'autorégulation des médias en Afrique*, FIJ/GRET.

bénois) très en avance sur ces problématiques ; il a également assisté à la conférence du RIAAM (Réseau des instances d'autorégulation africain des médias).

Mais le déclencheur a été la venue à N'Djamena de Zio Moussa, le président du RIAAM. L'objectif de sa mission était d'informer la profession et de doter l'instance d'autorégulation des outils nécessaires à sa création : textes fondamentaux, planification des activités, mode de désignation des membres, grille de lecture... Zio Moussa s'est déplacé dans toutes les rédactions de la capitale, il a répondu à nombre d'interviews de presse écrite, télévision et radio. Son charisme et son expérience ont eu raison des dernières réticences des journalistes, mais pas de celle l'État.

Malgré cela, en 2003, la profession s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie puis l'organe d'autorégulation, chargé de veiller au respect de ce code, a vu le jour fin 2004. Il a pris le nom d'Odemet : Observatoire de la déontologie, de l'éthique des médias tchadiens.

« À la création de l'Odemet, le gouvernement ne comprenait pas notre utilité et nous combattait. Il a fallu deux ans pour fédérer la presse autour de cet organe. Nous avons perdu beaucoup de temps à persuader de notre utilité. Nous avons rendu trois décisions en 2005, puis avec la fermeture des bureaux du Gret en janvier 2006, nous n'avions plus de lieu où nous réunir et comme nous n'avons pas été saisis pour un problème particulier, nous nous sommes concentrés sur nos problèmes de financement. Depuis fin 2005, je cherche des fonds de fonctionnement et un local. Finalement, c'est grâce aux fonds récoltés lors de « la Nuit de la presse » que nous avons créé la dernière année du projet, à la main tendue du président du HCC²³ et à une subvention de l'Ambassade de France, que nous avons pu louer un bureau. Nous pourrions bientôt nous réunir et recevoir les correspondances des plaignants », explique le premier président en exercice de l'Odemet, Ismaël Ben Sherif.

Le problème des instances d'autorégulation et de régulation est qu'elles sont rarement dotées de moyens et bénéficient parfois même de peu de crédits dans une profession qui critique leur indépendance, mise à mal comme nous l'avons vu, par l'intervention régulière de la primature ou de la présidence. Le Président de l'Odemet, Ismaël Ben Sherif, a cumulé les problèmes, car à sa nomination il était le Conseiller du premier ministre²⁴. Il entendait garder les deux postes, mais il a mené sa nouvelle fonction de Président de l'organe d'autorégulation avec tant de vigueur que le Premier Ministre l'a sommé de démissionner de l'Odemet. Finalement, c'est son poste de Conseiller du Premier Ministre que le président de l'Odemet a choisi de quitter. Une décision d'autant plus courageuse que le poste de Conseiller offrait un salaire confortable, tandis que le poste de Président de l'Odemet reste bénévole.

Malgré cette décision, preuve de sa motivation, Ismaël Ben Sherif peine encore à imposer son autorité au sein d'une profession qui l'a d'abord choisie puis ne se reconnaît plus en lui. Les périodes électorales (référendum, puis préparation d'élections présidentielles) ont rouvert d'anciens clivages au sein de la profession et depuis juin 2005, au Tchad, l'Odemet, à l'instar du HCC, vit des jours difficiles. Les pressions du gouvernement sur

²³ Une mission, fin 2005, entre le secrétaire général de l'Odemet et le président du HCC auprès des organes de régulation et d'autorégulation au Bénin leur a permis de comprendre leurs complémentarités. Depuis, les antagonismes se sont atténués et ont laissé place à une compréhension partagée de leurs intérêts communs.

²⁴ Il est vrai qu'au Tchad les passerelles entre les médias et l'exécutif sont parfois dangereusement perméables, le Ministre de la communication alors Secrétaire Général du Ministère de la communication a par exemple longtemps dirigé *Carrefour*, un mensuel privé qui se voulait indépendant du pouvoir...

les présidents des deux organes n'ont jamais été aussi fortes. La désunion durable des journalistes pourrait signer la mise à mort de l'Odemet et du HCC, d'autant que le gouvernement feint d'ignorer leur rôle.

4. Contribuer à la professionnalisation par la formation

4.1 Premier accès à la formation pour une majorité de journalistes

Les failles du journalisme au Tchad sont nombreuses, la presse est souvent partielle, les informations délivrées approximatives, rarement recoupées et il faut bien l'avouer, parfois totalement fausses. Avant le démarrage du projet, le seul domaine où la presse tchadienne excellait était le débat politique.

Nous souhaitons, par la formation, aider les médias tchadiens à opérer une transition entre une presse éditorialiste, uniquement concentrée sur le débat politique, et une presse plus nuancée, plus objective et informative. Une presse qui rende aussi compte, par le biais de reportages, des grands problèmes d'une société dont elle est le porte-parole.

En 2002, sur les 250 journalistes que comptait le Tchad, seule une trentaine avait été formée (ou formatée c'est selon). Sélectionnés par le régime, ces journalistes ont bénéficié d'une formation à l'IFTIC, l'école de journalisme de Niamey au Niger ou en ex-URSS où l'esprit critique, l'objectivité et les techniques de l'enquête n'étaient pas des vertus prônées par le programme... Ces journalistes diplômés travaillent aujourd'hui en majorité dans les médias publics.

À la demande du projet, l'ESJ²⁵ a mené dès 2002, une mission d'identification des besoins en formation au sein de la profession. Michel Leroy, responsable des formations à l'international pour l'ESJ, avait consulté les dirigeants de médias, les responsables d'associations, le Ministère de la Communication et de nombreux journalistes. Les interviews citées ci-après sont issues de son rapport de mission :

Hourmadji Moussa Doumngor (alors SG du ministère de la Communication, actuel Ministre de la Communication depuis 2005) : ... « *Ceux qui rentrent de l'école de Niamey, pour la plupart, ils ne me convainquent pas beaucoup* »... « *Le défaut, c'est la culture générale* ».

Mahamat KAYA ALI (Journaliste à la RNT) : ... « *Entre jeunes et aînés, on sent la différence entre culture du pluralisme et du monopartisme* ».

L'immense majorité de ceux qui choisissent la profession ne sont pas formés. Ils embrassent le journalisme le plus souvent par engagement politique, ou par désœuvrement au cours d'une pénible période de chômage. Ils apprennent les ficelles du métier sur le terrain, ce qui oblige leur employeur à une supervision constante, coûteuse en temps de relecture et dangereuse. Lorsque le rédacteur en chef laisse passer un article de mauvaise qualité, le journal peut y perdre sa crédibilité et donc son lectorat. Le problème est d'autant plus aigu, que le taux de renouvellement est élevé dans la profession. En effet, les journalistes quittent leur poste après quelques années d'exercice seulement : les mauvais salaires provoquent la fuite des meilleurs

²⁵ École Supérieure de Journalisme de Lille, une des trois écoles de journalisme les plus réputées de France.

vers l'administration, les organismes internationaux (FMI, Banque mondiale...) ou même les ONG comme le Gret, coupable d'avoir recruté un journaliste comme adjoint au chef de projet !

L'ambition était donc de délivrer un enseignement à une grande part de la profession, de façon à ce que le nombre de journalistes formés soit supérieur au taux de renouvellement. À charge pour les dix formateurs tchadiens sélectionnés et formés par le projet d'approfondir par la suite la professionnalisation du secteur. Cette formation de formateurs Tchadiens en presse écrite et en radio a clairement été lancée dans l'optique de pérenniser l'accès à l'enseignement en journalisme dans le pays.

Pour la formation à destination des journalistes, le Gret a mis en place un comité pédagogique, chargé de la préparation du plan de formation, de la logistique, des recrutements des stagiaires. Les critères de sélections ont été décidés collectivement par la profession elle-même (au moins deux ans d'ancienneté pour le journaliste, une bonne maîtrise du français, une discrimination positive pour les femmes). La première année, la désignation des stagiaires revenait aux directeurs de publications, qui ont majoritairement choisi le saupoudrage afin de « récompenser » le plus de journalistes possible. Mais la mission d'évaluation à mi-parcours de l'ESJ a conclu à la nécessité d'approfondir les connaissances des stagiaires. Le comité pédagogique a donc recadré les critères de sélection : chaque stagiaire devait suivre au minimum quatre semaines de formation. Au final, la majorité des journalistes stagiaires ont suivi trois semaines de formation, même si certains ont bénéficié d'une semaine de cours seulement et d'autres jusqu'à neuf semaines.

L'enseignement était basé sur une pédagogie active, avec peu de théorie et beaucoup d'exercices sur le terrain. Chaque formation fut l'occasion de créer une salle de rédaction temporaire, avec un travail à la fois sur le contenu mais aussi sur l'organisation et la répartition des rôles au sein d'une rédaction. Les stagiaires se prêtaient immédiatement au jeu et dans leur fiche d'évaluation finale louaient l'expérience de cohésion qu'ils avaient ressentie au sein d'un groupe pourtant hétérogène tant au niveau politique que religieux. Les formations ont débouché sur un journal école imprimé et sur des émissions de radio diffusables et d'ailleurs souvent diffusées.

L'ESJ qui a assuré les cours est considérée comme l'une des meilleures écoles francophones de journalisme, sa renommée internationale a fortement motivé les stagiaires. Car l'attestation de stage, délivrée en fin de formation, a une valeur certaine dans le milieu journalistique : elle permet d'exiger un meilleur salaire. C'est ainsi que certains journalistes qui n'avaient pas été retenus pour la formation ont parcouru plus de 700 kms dans l'espoir de remplacer un collègue absent. Certaines semaines, nous nous sommes ainsi retrouvés à accepter jusque 17 stagiaires là où nous n'en attendions que 12, alors que la méthodologie participative des cours délivrés par l'école de Lille nécessite un groupe restreint.

En tout, le projet a délivré 43 semaines de stage à 137 journalistes : 74 journalistes radios, 53 en presse écrite, plus 10 formateurs. Ce sont donc 55 % des journalistes exerçant en 2004 qui ont bénéficié d'une formation de l'ESJ.

Les cours délivrés par l'école de Lille, visaient à améliorer la compétence des rédacteurs dans leur travail d'informateurs principalement et non dans leur combat d'opinion. La majorité des stagiaires avait moins de 30 ans. Les modules portaient sur les genres rédactionnels : l'interview, le commentaire, le reportage, le portrait, l'enquête... Une façon d'enseigner leurs gammes à des journalistes qui jouaient toujours la même note : l'éditorial politique.

4.2 Des impacts rapides

Une meilleure maîtrise des techniques de base

La formation a amélioré la compétence des journalistes. Alors que tous les journalistes se croyaient éditorialistes politiques au commencement du projet, les colonnes des journaux et le contenu des radios se sont peu à peu diversifiés, laissant apparaître des reportages plus informatifs et instructifs ; plus dérangeants parfois aussi... Les grands thèmes de société ont été enfin abordés et l'écriture s'est sensiblement améliorée. Les journalistes connaissent désormais mieux leurs gammes. Ils font la différence entre un éditorial et un reportage, un portrait et une interview, etc. Voilà pour la forme. Dans le fond, la vision de ce que doit être un bon journaliste a changé. Au départ du projet, dans la pensée collective de la profession, un bon journaliste était bon rédacteur de discours politique. Depuis cette formation, les journalistes ont intégré que les faits avaient plus d'importance que la formule, que l'excellence c'était l'objectivité.

« Des changements rédactionnels notables – visuels et contenus – sont apparus dans les colonnes des journaux écrits, et dans le contenu des journaux radio. Le plus reconnu est l'affaiblissement d'un journalisme « d'opinion » au profit d'un journalisme « d'information », néanmoins menacé en période électorale » (Christian Tua, chargé de la mission d'évaluation finale pour l'ESJ, extrait du rapport de mission).

Contre toute attente, selon Christian Tua et Michel Leroy, c'est le journal *Le Progrès* qui a vu son contenu s'améliorer de façon significative. Ce journal, proche du pouvoir, a progressé en objectivité, allant jusqu'à critiquer les services de l'État ou à communiquer sur des sujets délicats comme les désertions au sein de l'armée nationale en plein conflit du Darfour, ou sur l'abolition de la peine de mort²⁶. C'est aussi le journal qui a bénéficié du plus grand nombre de journalistes inscrits aux formations.

Un autre indicateur de l'impact positif des formations délivrées par l'ESJ a été apporté en décembre 2005 lors du grand concours lancé par l'UJT et l'Odemet avec l'appui du Gret. Il s'agissait de sélectionner, parmi des textes ou reportages radio présentés au jury de façon anonyme, les meilleurs reportages, émissions et dessins de presse. Sept journalistes primés sur dix avaient suivi les formations.

La réussite de l'association de formateurs tchadiens

La formation des formateurs a permis de développer des compétences locales. Les formateurs, pour la plupart à la tête de rédaction ou d'organismes regroupant des médias, ont été amenés à porter une réflexion sur leurs pratiques. Certains ont reconnu avoir évolué dans leurs méthodes de travail. Les dix formateurs, désormais réunis en une association nommée ME'F (Média Excel' Formation) continuent d'enseigner. En 2004, les responsables du Gret ont démarché de nouveaux bailleurs afin d'assurer la pérennité de cette association²⁷ encore fragile financièrement. Le service culturel de l'Ambassade des États-Unis, très intéressé par ces nouvelles compétences locales, a sollicité ME'F en 2005 pour délivrer une série de formations *in situ* dans toutes les rédactions du pays. Montant de la commande : 7 000 000 FCFA pour la première formation et 1 661 000 FCFA pour une seconde formation des journalistes tchadiens en lan-

²⁶ Voir les articles du *Progrès* référencés en Annexe 3. À noter que la première « Une » date de septembre 2002, avant le début du projet et des formations ; il est clair que le journal se contentait alors de relayer les idées du parti au pouvoir.

²⁷ Vu le contexte et les difficultés financières rencontrées par les médias, il n'est pas réaliste d'imaginer que les médias pourront engager à leurs frais des actions de formations de leurs journalistes avant des années.

gues nationales comme l'Arabe et le Sara²⁸, soit en tout 13 200 €. Trois nouvelles commandes ont été enregistrées dont une très symbolique qui marque la reconnaissance de cette association par l'État tchadien puisqu'il s'agit de former le personnel de l'Agence gouvernementale de presse.

« ME'F : il y a eu des réticences au niveau du ministère de l'intérieur car le secrétaire général de ME'F est un ancien syndicaliste, et un des membres est le chargé de communication d'un opposant au régime. Cela a créé de la confusion, il a fallu de nombreuses explications. Aujourd'hui ME'F, à la limite, les dirigeants trouvent ça normal maintenant. Ils perçoivent que tout le monde est concerné par la formation, comme l'autorégulation, ou la régulation » (Moussa Mahamat Dago, président du HCC et formateur membre de l'association ME'F).

Non seulement la pérennité de ME'F favorise le perfectionnement des journalistes, mais l'existence même de ce groupe de dix formateurs permet d'éviter la fuite des meilleurs vers des métiers plus rémunérateurs. En effet, le revenu de ces formations aide désormais dix communicateurs de renom à vivre pleinement de leur métier de journalistes. D'ailleurs, les demandes d'adhésion à ME'F affluent, de nombreux journalistes voudraient profiter de cette nouvelle source financière, mais les responsables de ME'F résistent. Ils savent que la réussite de ME'F est liée à la qualité de son enseignement, ce qui exige des formateurs de bon niveau et aguerris aux techniques d'enseignement pédagogique.

Une nouvelle dynamique

La formation a également créé une dynamique. Elle a permis à une profession divisée de se rencontrer et de développer un sentiment d'appartenance, un corporatisme bénéfique aux autres dimensions de la profession. Le clivage public/privé (ou plus prosaïquement journalisme pro gouvernemental et journalisme d'opposition) et le clivage musulman/chrétien, se sont atténués pour laisser place à une volonté commune d'informer avec plus d'objectivité. Ces interactions entre journalistes ont eu lieu à trois niveaux : jeunes journalistes entre eux, jeunes journalistes avec les formateurs locaux, formateurs locaux entre eux au cours de leur apprentissage des règles d'enseignement pédagogique. Des journalistes qui ne dialoguaient plus depuis des années pour cause de différends, souvent de nature privée, religieuse ou politique, ont renoué à cette occasion.

4.3 Des problèmes subsistent

Une culture générale défaillante

À de rares exceptions près, le manque de culture générale des journalistes tchadiens est criant, les lacunes dans les domaines historique, géopolitique, sociologique, économique ou même dans le domaine de la santé rendent les journalistes du pays très facilement manipulables. À l'origine de ces lacunes, les années blanches, conséquence directe de la guerre et un système éducatif peu performant dès l'école élémentaire dont la pédagogie, basée sur le cours magistral et l'apprentissage par cœur ne développe pas l'esprit d'analyse. Quant aux diplômes, ils sont dévalués par des examinateurs corrompus qui calquent leurs notes sur le montant du dessous de table... De plus, l'absence d'école de journalisme digne de ce nom laisse peu d'espoir à la profession de combler ses insuffisances en culture générale. Média Excel' Formation, l'association née grâce au projet, n'a pas les compétences pour combler ce vide : à l'issue de leur apprentissage pédagogique, Valérie Pailler (la formatrice de l'ESJ chargée de leur transmettre les bases de l'enseignement) a pointé du doigt le manque de culture générale de cer-

²⁸ Selon Laoukoura Sa-ndoudjinang, coordinateur de ME'F.

tains formateurs. Le rôle de ME'F restera donc pour l'heure circonscrit à l'enseignement des méthodes de traitement de l'information.

Par ailleurs, la taille et l'économie des journaux rendent impossible la spécialisation des journalistes, une spécialisation qui serait garante d'expertise. Autre obstacle et de taille : le laborieux accès à la documentation et à l'information nationale et internationale.

Le difficile accès aux sources d'information

Les outils manquent : il n'existe pas d'agence de presse performante dans le pays, les deux bibliothèques approvisionnées de la capitale ne désemploient pas, l'accès à Internet est rendu difficile en raison des coupures d'électricité et les journaux internationaux sont vendus à un prix prohibitif pour un salaire de journaliste... Au-delà des outils, ce sont les sources mêmes de renseignements sur le pays qui sont souvent impossibles à réunir. Les données statistiques de base restent introuvables : combien d'habitants compte le pays ? Le taux d'illettrisme ? Le nombre d'orphelins ? Les consultants du Nord qui viennent au Tchad afin de développer des bases de données ou des analyses sur le pays repartent avec leurs informations sans les rendre publiques sur place. Les journalistes du Nord ont plus de facilités à trouver des informations fiables, même sur des thèmes d'actualité comme le conflit du Darfour ou les retombées du gisement pétrolier de Doba.

Localement, seuls le PNUD et la BEAC²⁹ (pour les données économiques) peuvent aider le journaliste dans son analyse. Dans ces conditions, il est difficile de croiser les sources : la mise en pratique de la règle numéro un du journalisme est presque impossible au Tchad.

Peu de données sociologiques donc et peu de renseignements sur les agissements de l'État. L'accès à l'information, empêché par le gouvernement (notamment sur des sujets tabous comme les rébellions qui sévissent au Nord ou dans le Darfour), pousse les médias à se renseigner uniquement via des canaux informels. La publication de rumeurs débouche ainsi fréquemment sur des interpellations, perquisitions et condamnations à des peines de prison de journalistes. L'histoire immédiate reste de fait inaccessible. Mais il en va de même pour la grande Histoire : l'obscurantisme est entretenu tant par les Français sur le passé colonial que par les gouvernements tchadiens successifs. Cette amnésie n'est pas propre au Tchad ; pour des raisons similaires, l'Afrique toute entière est ainsi privée de son miroir immédiat et de sa mémoire. Alors comment peut-on être journaliste, écrire au jour le jour la petite histoire de son pays lorsque les bases de la grande restent floues ? La distance nécessaire à toute analyse, la référence au passé sont ainsi rendues laborieuses et l'intelligence subit un lourd handicap.

5. Le soutien économique à la presse écrite, une action stratégique

Structuration, régulation et autorégulation, formations : sur les trois volets, nous l'avons vu antérieurement, les avancées ont été mesurables et satisfaisantes. Plus ambitieux encore fut le défi du soutien économique à la presse. Nous y consacrerons la troisième partie de ce document de capitalisation, car les problèmes économiques des journaux ont des conséquences directes sur leurs capacités à fournir une information de qualité. Le manque de moyens implique des journalistes peu mobiles, peu qualifiés et facilement corruptibles. Les titres perdent alors en crédibilité et en influence, ce qui induit une diminution des ventes et des besoins économiques accrus.

²⁹ Programme des Nations Unies et du développement et Banque des États de l'Afrique Centrale.

C'est ce qui se produit au Tchad, où les journaux se partagent un marché très étroit et peu rémunérateur. Le manque de recettes liées aux ventes et à la publicité hypothèque leur viabilité économique. Le versement annuel d'une aide publique à la presse, prévu par la loi, pourrait les aider à survivre. Mais cette aide n'est pas versée ou de façon à la fois partielle, partielle et très occasionnelle. En situation de fragilité économique, les journalistes ou journaux les plus critiques envers le gouvernement se laissent régulièrement acheter pour survivre.

« Tous les journaux touchent des subventions politiques, et pas toujours du parti que l'on imagine. Parfois un ministre très proche du président va donner un gros chèque pour aider un journal d'opposition dans l'espoir qu'il sera bien traité dans les articles. Cela donne des lignes éditoriales assez fluctuantes ! Mais il faut le reconnaître, si ce même ministre se rend responsable de malversations importantes, le journal qui a touché son chèque ne se privera pas de le dénoncer », nous a confié le responsable financier d'un journal. Ses dires ont été confirmés par plusieurs de ses collègues journalistes exerçant dans d'autres journaux.

Le code d'éthique et de déontologie, adopté par l'ensemble de la profession, dénonce fermement ces pratiques qui décrédibilisent la presse. Mais face à des directeurs de publication étranglés financièrement, face à des journalistes sous-payés et sans contrat, comment inciter à la vertu ? C'est en cela que l'aide à la presse pourrait aider les médias et que les conventions collectives, dont nous avons parlé plus haut, permettront de faire avancer la profession. Un journaliste correctement rémunéré et sous contrat hésitera devant le pot de vin de peur de perdre son emploi et son salaire.

Mais l'État ne verse pas l'aide à la presse, refuse de détaxer les revenus sur la vente de journaux, et garde une mainmise sur l'imprimerie. L'Imprimerie du Tchad (IDT), la seule imprimerie de qualité, appartient en partie au Président de la République Tchadienne³⁰, et pratique des prix parmi les plus élevés de la région. Trois éléments qui concourent à maintenir les journaux dans un réel état de faiblesse économique. De là à affirmer que tous les problèmes rencontrés par la presse écrite sont issus d'une stratégie gouvernementale, il y a un pas à ne pas franchir. Le contexte économique déplorable hypothèque lui aussi la viabilité des journaux. Rappelons que le Tchad se place parmi les derniers pays du classement du PNUD qui mesure l'indice de développement³¹.

III. L'ECONOMIE : LE TALON D'ACHILLE DE LA PRESSE ECRITE TCHADIENNE³²

1. Le poids du contexte économique du pays sur la viabilité de la presse

Le Tchad cumule des handicaps structurels qui désavantagent lourdement l'économie du pays et par voie de conséquence l'économie de la presse. Le pays est d'abord victime de son climat

³⁰ Malgré ce positionnement délicat où le conflit d'intérêt est évident, il est à signaler que durant les quatre années du projet, aucun titre n'a été censuré.

³¹ Exactement au 167^{ème} rang sur 177. Sources PNUD, 2002.

³² Sur l'économie des entreprises de presse en Afrique, cf. Perrin A., 2001, *L'économie des journaux africains, aperçu sur la gestion financière de quelques entreprises de presse*, ParMA/GRET.

balayé par le sable du Sahara au Nord, écrasé par un soleil meurtrier deux mois de l'année (entre 40 et 50° à l'ombre), inondé par des pluies torrentielles les trois mois suivants, rien n'est épargné à ce pays niché au centre de l'Afrique. L'enclavement rend les déplacements laborieux : il n'existe aucune ligne de chemin de fer et le réseau routier, composé d'un entrelacs de pistes poussiéreuses, se transforme en pièges de boue en saison des pluies. En saison sèche, la chaleur abrutissante de la journée pourrait inciter à voyager de nuit. Mais là, un autre danger guette : les coupeurs de routes qui pillent les véhicules et tuent parfois leurs occupants.

Dans ce contexte, comment espérer déployer les journalistes de la rédaction pour couvrir l'actualité nationale ? C'est difficile, dangereux et coûteux. Autre problème jusqu'ici insurmontable : la diffusion des journaux en province qui permettrait d'augmenter le lectorat et d'informer une population enclavée. Par voie terrestre, nous venons de le voir, c'est problématique sauf vers le sud du pays, où se trouve le gisement pétrolier exploité par Esso. Une toute première route goudronnée vient d'être construite, elle relie Doba et la capitale. L'avion pourrait un jour être une alternative car une ligne aérienne a été créée en 2005, mais la compagnie dessert encore irrégulièrement la région pétrolière et l'Est du pays.

Les directeurs de journaux ont étudié la possibilité de diffuser les journaux par le réseau Internet ; malheureusement, les questions de paiement en ligne paraissent insurmontables dans un pays où l'argent électronique n'existe pas. Mais le plus lourd des handicaps reste le système électrique défaillant. Or, sans électricité pas d'Internet... Au Tchad, le prix de l'électricité défie toute concurrence, c'est notoirement la plus chère au monde alors qu'à peine 12 % des besoins électriques sont couverts dans la capitale. Les villes de province sont encore moins bien loties. Cette pénurie a de lourdes répercussions sur l'économie du pays et sur l'accès à l'information. Les délestages, fréquents et interminables, pénalisent la presse équipée de groupes électrogènes coûteux et grands consommateurs d'essence³³. Dans les rédactions, nombreux sont les journalistes qui terminent l'écriture de leurs papiers à la lampe à pétrole car, économie oblige, le groupe ne sert qu'à allumer les ordinateurs afin d'agencer la maquette du journal. La culture générale des journalistes en pâtit : l'accès aux chaînes internationales est rendu difficile. Quant aux livres d'analyse qui pourraient palier à leur culture défaillante, ils sont coûteux pour un salaire de journaliste³⁴, et sans éclairage la lecture n'est pas facilitée. Les journalistes avouent qu'il est même difficile de trouver le temps de lire les journaux concurrents : la nuit enveloppe la ville de sa noirceur dès 18 heures, à l'heure où ils finissent à peine de travailler...

En plus de ces handicaps conjoncturels, les journaux doivent surmonter des obstacles propres à la profession. D'abord, l'impossible accès au crédit. Les quelques banques implantées au Tchad ne veulent pas prendre le risque économique et politique d'accorder un prêt aux journaux d'opposition, majoritaires dans le paysage médiatique. Sans infrastructure et sans crédit, créer une entreprise de presse relève de l'exploit. Pourtant au prix de lourds sacrifices (économiques et parfois éditoriaux...) certains parviennent à se lancer et à survivre. Mais tous (sauf *Tchad et Culture*) sont débiteurs auprès de leur imprimerie.

³³ Un groupe de 7Kwa coûte plus de 2 000 € et a une durée de vie moyenne de deux ans à cause de la chaleur, de la poussière et des sautes du système électrique.

³⁴ Le revenu minimum au Tchad est de 38 € par mois. En moyenne, les journalistes touchent 110 € par mois, les grands reporters atteignent parfois un salaire mensuel de 230 €.

2. Agir sur l'économie des entreprises de presse

Agir sur l'économie des entreprises de presse, c'est essayer de travailler sur tous les fronts, du côté des dépenses, du côté de la diffusion et des recettes, pour gagner des marges de manœuvre et améliorer les résultats d'exploitation.

2.1 Gagner sur les coûts d'impression

Seule l'Imprimerie du Tchad (IDT) est capable de produire les journaux dans des délais raisonnables. Malgré tout, faute de rotatives, les journaux sortent au mieux vers 9 heures, trop tard pour saisir le marché des cadres qui prennent leur poste une heure plus tôt. De jeunes vendeurs, rémunérés à la commission, se rendent donc directement dans les bureaux des ministères ou des entreprises, effectuent leurs ventes puis se postent sur deux ronds-points de la capitale en attendant le client. Une partie des journaux est déposée à l'unique bureau de presse de N'Djamena, la librairie *Al Akhbaar*, le reste est réparti entre les échoppes d'épiciers aux étals poussiéreux ou déposé dans les pharmacies d'ailleurs souvent mieux achalandées en presse qu'en médicaments.

L'impression représente pour chaque journal le plus gros poste de dépenses, loin devant les salaires ou les charges, ce qui explique sans doute le fort taux d'endettement des journaux auprès de la principale imprimerie : l'IDT. Cette charge pèse très lourdement sur les comptes des entreprises de presse écrite, notamment pour le seul quotidien du pays.

Répartition des charges pour le quotidien Le Progrès

Nature des charges au Progrès	Pourcentage sur le total des charges
Frais d'impression	51 %
Salaires	14 %
Loyer, consommables, frais de reportages, téléphone, travaux photos, essence du groupe électrogène, etc.	35 %

Pour les autres journaux, imprimés une à deux fois par semaine seulement, le poste de l'imprimerie représentait entre 35 et 40 % des charges totales en 2004.

Détaxation et subvention temporaire

Ce problème des coûts d'impression et du déficit chronique des entreprises de presse avait été clairement identifié dès la conception du projet ; nous avons ainsi prévu deux axes d'intervention visant à renforcer leur économie :

- Une opération de lobbying afin d'amener le gouvernement à signer les accords de Florence, qui rappellent le, permet entre autres de détaxer les intrants comme le papier ou le produit de la vente des journaux (soumis à une TVA de 18 % au Tchad tout comme les entrées publicitaires). Mais l'inertie du gouvernement et la valse des ministres ne nous a pas permis d'atteindre cet objectif.
- Le deuxième axe était ponctuel : il s'agissait d'un soutien structurel avec une prise en charge partielle des coûts d'impression pendant les trois ans du projet. L'aide, versée par tranches de 6 mois, était dégressive : 40 % le premier semestre de la première année, 30 % le premier semestre de la deuxième année, puis 20 % le premier semestre de la dernière année.

De par sa fréquence de parution, le quotidien *Le Progrès* a été le plus grand bénéficiaire de la subvention du Gret, suivi par le bi hebdomadaire *N'Djamena Hebdo*.

Répartition de l'aide à l'impression versée par le projet

Journal ³⁵	Montant total aide en CFA sur 3 ans	Pourcentage reçu par journal
Le Progrès	36 736 878	36 %
N'Djamena Hebdo	24 345 350	24 %
Le Temps	11 635 316	11 %
L'Observateur	9 559 916	9 %
Notre temps	7 369 462	7 %
Tchad et culture	8 552 862	8 %
Carrefour	1 875 565	2 %
Le Grenier	684 980	
Audy Mag	805 000	
Total aide Gret	101 565 329	100 %

Durant trois ans, le projet s'est en quelque sorte substitué à l'aide à la presse prévue dans les textes et rarement distribuée. Le principe d'une telle subvention temporaire peut être discuté : elle est artificielle, puisque liée à des ressources externes temporaires ; elle peut susciter un effet d'aubaine, sans impact sur la structure de l'organisation et son fonctionnement interne, ou au contraire inciter à des évolutions internes impossibles à tenir dans la durée.

L'objectif de cette subvention temporaire était d'ouvrir des marges de manœuvre pour les entreprises de presse, de desserrer la pression pour permettre d'engager des réflexions de fond. Les modalités de mise en œuvre ont été pensées pour éviter les effets pervers : l'affectation de l'aide était sécurisée, car nous versons les subventions directement à l'IDT sur présentation des factures contresignées par le directeur de publication.

Avec le recul, on peut considérer que cette subvention a bien joué son rôle :

- ▷ Bien que temporaire, elle a permis aux journaux de consentir des investissements en équipement et un effort sur les salaires des journalistes. Elle a permis de desserrer l'étau économique qui étranglait la presse écrite, le temps du projet, et donné aux directeurs de presse l'espace pour réfléchir à une stratégie commune.

« Le côté dégressif de l'aide ne m'intéresse pas, j'aurais préféré 30 % par an sur trois ans. Mais cette aide nous a permis de respirer. Ici, nous avons réfectionné nos locaux et appliqué une augmentation de 30 % sur tous les salaires. Les journalistes gagnent désormais en moyenne 125 000 FCFA par mois (190 €), si je les paie 30 000 FCFA (46 €) ils sont peu motivés. Comment les envoyer enquêter sur les rebelles à l'Est du Tchad par exemple ? Si quelqu'un n'a pas un salaire qui lui permet de joindre les deux bouts, il ne peut sérieusement faire son travail. Il risque de partir ailleurs, et l'investissement que j'ai fait en lui faisant suivre les formations du Gret serait perdu ; or le journal ne peut payer lui-même pour la formation d'une nouvelle recrue » (Michael Didama, directeur de publication du journal *Le Temps*).

³⁵ Deux journaux ont disparu en 2004 : *Le Grenier* et *Audy magazine*.

- ▷ Elle a permis aux patrons de presse de prendre conscience de l'enjeu de travailler l'économie des journaux et d'accroître les recettes.

« Le côté dégressif nous a donné des seuils d'alerte. Lorsque l'on est passé de 40 à 30 %, ça a fait une grosse différence pour nous, nous avons cherché à combler le manque et nous sommes parvenus à mettre en place une fois par semaine une page de petites annonces qui incitent les petits commerçants, les écoles ou les porteurs de services à se faire connaître. Ça entre un peu d'argent, c'est un complément aux publicités. Nous en avons besoin car avec l'aide à l'impression nous avons augmenté les salaires de nos journalistes afin de les fidéliser. Ils gagnent désormais entre 70 000 et 150 000 FCFA par mois (106 à 229 €) mais ça oblige à maintenir les entrées sur la durée » (Abdéramane Barka, directeur de publication du *Progrès*).

- ▷ Elle a contribué à la déontologie : le versement de l'aide, conditionnée au respect des règles d'éthique et de déontologie, a œuvré en faveur de la sensibilisation des directeurs de publication à l'amélioration du contenu des journaux. Seul, le journal *Notre Temps*, en raison d'un article diffamatoire, a perdu une part de sa subvention. L'organe d'autorégulation n'était pas encore constitué, nous nous sommes donc appuyés sur le code d'éthique et de déontologie déjà adopté par la profession pour analyser un article qui accusait la belle-mère du Président de la République de complicité de vol et de meurtre, sans preuve.

Cependant, malgré l'aide du soutien économique, aucun journal n'a pu totalement épurer sa dette auprès de l'IDT (sauf *Tchad et Culture*³⁶ qui n'a jamais été endetté).

Les effets induits de cette bouffée d'oxygène montrent en tous cas l'ouverture qu'elle peut représenter tant pour les journalistes que pour les patrons de presse, et l'enjeu qu'il y a à poursuivre les efforts pour obtenir la détaxe prévue légalement.

Réduire les coûts d'impression

Devant l'échec de la négociation sur la détaxation, réduire les frais d'impression est devenu un des objectifs prioritaire du projet, pour ne pas dire une obsession. Nous avons tenté de négocier des tarifs à la baisse avec l'IDT, qui a fait valoir sa place de quasi monopole. L'autre alternative aurait été que l'IDT s'équipe de rotatives pour des tirages moins coûteux. Mais avec des journaux qui tirent entre 1500 et 3000 exemplaires, l'investissement n'était pas rentable. Les journaux tchadiens sont donc toujours pour cette raison tous imprimés sur du papier à fort grammage, beaucoup plus coûteux à l'achat et temps d'impression.

Tableau comparatif des tarifs d'impression entre trois pays de la région

Nombre exemplaires / pages, tirages noir et blanc, une couleur à flasher	Cameroun	Tchad	Côte d'Ivoire
3000 ex/ 12 pages	245 000 FCFA	377 359 FCFA	Non disponible
4000 ex/ 12 pages	295 000 FCFA	381 000 FCFA	310 000 FCFA avec quadrichromie

³⁶ Le premier journal créé au Tchad est la propriété du Centre d'Études et de Formation pour le Développement (CEFOD). Le CEFOD est une association de droit tchadien, reconnue d'utilité publique. Le journal bénéficie d'infrastructures et même de personnel mis à disposition par le CEFOD. Le Secrétaire Général du CEFOD par exemple est également le Directeur de publication de *Tchad et Culture*. C'est la prise en charge d'une partie des frais généraux qui permet au journal d'éviter l'endettement.

Le tableau montre clairement que les tarifs au Tchad dépassent de 19 % à 37 % ceux pratiqués en Côte d'Ivoire ou au Cameroun. L'IDT explique cet écart par le prix très élevé de l'électricité et la qualité du papier.

Le directeur de publication du journal *Le Temps* avait étudié la possibilité d'imprimer dans le Cameroun voisin. C'était une possibilité intéressante ; malheureusement cette méthode posait un nouveau problème : avec des douaniers corrompus des deux côtés de la frontière, le bénéfice pouvait être rapidement avalé alors que les temps de rotation seraient beaucoup plus aléatoires.

Le changement d'imprimerie a également été envisagé, mais le directeur d'une petite imprimerie approché par l'AEPT³⁷ a opposé un silence gêné, et après six mois d'évitement a fini par admettre qu'il ne prendrait pas le risque d'imprimer des journaux critiques envers le gouvernement : trop risqué pour sa vie et sa carrière.

Le directeur de la troisième imprimerie (AGB) a également été contacté mais il a soudainement fui le pays en 2004 et les tractations n'ont pu aboutir avec son remplaçant. Les tarifs de l'AGB sont un peu moins élevés que ceux de l'IDT, bien qu'il existe un accord tacite de non concurrence entre les deux imprimeries ; mais l'AGB est moins fiable dans ses délais de livraison, ce qui pose problème pour une denrée périssable comme la presse. Un seul journal y est imprimé, c'est un mensuel de caricatures né en 2004, *Le Miroir*.

Fin 2004, il a fallu admettre qu'aucune piste ne permettait pour l'heure de réduire les prix d'impression des journaux. Résultat : le prix au numéro d'un journal reste élevé³⁸ et ne favorise donc pas l'achat dans un pays où le PIB annuel par habitant est de 240 \$³⁹.

2.2 Survivre avec un lectorat restreint

Être lecteur de journaux au Tchad exige un sacrifice financier et donc un fort intérêt pour l'information. Même les intellectuels salariés qui achètent le journal une ou deux fois par semaine peuvent difficilement se payer le luxe d'une lecture quotidienne. Résultat, chaque journal acheté passe de mains en mains. On estime que pour un acheteur il y a environ dix lecteurs.

Le président du HCC, Moussa Dago, nous a confié son expérience personnelle :

« À la fonction publique, j'ai un des salaires les plus élevés. Environ 200 000 CFA⁴⁰ par mois. Je suis président du HCC et à ce titre je dois lire toute la presse. Il m'est pourtant impossible d'acheter tous les journaux qui paraissent chaque semaine bien qu'il n'existe qu'une dizaine de titres. À ce niveau de responsabilités, je suis incapable de le faire financièrement. Les journaux sont proportionnellement chers, mais ils ont un coût de production élevé, et ils ne bénéficient pas de l'aide de l'État ni d'une détaxe pour alléger leurs coûts ».

Autre problème qui limite au Tchad l'achat de journaux : le bilinguisme. La moitié de la population parle arabe et ne maîtrise pas le français ; or, tous les journaux sont écrits en français. Un journal arabe avait été lancé mais n'a pas survécu car la grande majorité des arabophones ne savent pas lire l'arabe⁴¹. Historiquement, lors de la colonisation, les populations du Sud ont

³⁷ Association des Éditeurs de la Presse Tchadienne.

³⁸ Entre 250 à 300 CFA, soit le prix d'une boisson gazeuse. Seul *Le Progrès* est vendu à 100 FCFA.

³⁹ Source Banque mondiale, chiffres de 2004.

⁴⁰ Soit 305 € par mois.

⁴¹ Ce n'est pas une langue de l'écrit au Tchad où seulement 1 à 2 % de la population la lit. Chiffres recueillis auprès du président du HCC, Moussa Dago.

accepté d'apprendre le français et d'envoyer leurs enfants à l'école. Mais les arabophones ont toujours lutté contre la colonisation. Réfractaires, nombreux sont ceux qui refusent encore d'apprendre à lire cette langue ou de la voir enseigner à leurs enfants. À titre d'exemple, le directeur d'une radio arabophone de la capitale a toujours refusé de s'exprimer en français dans tous les séminaires appuyés par le Gret. Un acte purement politique, car ce Tchadien parle couramment la langue de Molière.

Il faut ajouter au problème du bilinguisme celui du fort taux d'analphabétisme qui dépasse au Tchad les 80 % de la population, francophone et arabophone confondus⁴².

D'après l'étude nationale sur le lectorat lancée par le Gret dans les six plus grandes villes du pays, le lecteur type est un homme, fonctionnaire ou de profession libérale. Les lecteurs sont peu nombreux et se concentrent majoritairement dans deux villes : N'Djamena et Doba.

Et l'étude de conclure : « *L'étude a démontré que le lectorat potentiel de la presse se chiffre à environ 130 000 lecteurs. Or, le tirage hebdomadaire moyen est actuellement de 34 000 exemplaires, tous journaux confondus. Pourquoi un si grand écart ? Et pourquoi le tirage des journaux est-il en baisse débilante depuis plus de deux ans, ainsi que le montre l'enquête de messagerie ? De toute évidence, les éditeurs subissent un manque à gagner qui n'est pas seulement le fait de la désuétude du système de distribution, mais aussi l'absence d'une politique commerciale cohérente* ».

Ainsi, au vu des conclusions de l'étude, le projet a aidé les journaux à repenser leur politique commerciale par des audits et des formations à la gestion d'une entreprise de presse. Ces actions ont permis à certains d'apprendre les rudiments de la gestion (différence entre un chiffre d'affaires et un bénéfice, découverte de la notion d'amortissement du matériel, etc.) et à d'autres plus avancés, de revoir leur stratégie générale. Un désir commun s'est dégagé : celui de moderniser le système de distribution en province et de le gérer collectivement.

2.3 Étudier la création d'une messagerie pour la diffusion des journaux

Jusqu'alors, chacun de leur côté, les directeurs de publication avaient tenté de créer un réseau de diffusion, assez aléatoire en pratique, mais aucun ne réalisait de bénéfice. Pire, la distribution en province était souvent déficitaire en raison des problèmes de recouvrement. Les transporteurs, les vendeurs, même la librairie de la capitale ne reversaient pas systématiquement les recettes.

« Les pertes de colis, la mauvaise manutention, les livraisons retardées ou jamais réalisées, sont autant de griefs que les éditeurs de presse retiennent contre les transporteurs à qui sont confiées les expéditions à destination des villes de l'intérieur du pays. Il faut dire que les relations quasi informelles qui les lient et le faible coût du service ne sont pas de nature à avoir des obligations.

D'après les éditeurs de la presse, le système actuel de distribution n'est pas performant car source de pertes immenses et de contentieux avec les distributeurs. Ainsi donc, plusieurs villes de province sont abandonnées ou ne sont pas couvertes pour les différentes raisons ci-dessus évoquées »⁴³.

⁴² Chiffres du Pnud.

⁴³ Extrait de l'étude de lectorat et de faisabilité d'une messagerie de presse au Tchad menée par Salé Kebzabo à la demande de l'AEPT sur financement du Gret. Archives AEPT et Gret Tchad.

« Notre revendeur de Moundou⁴⁴ nous doit 700 000 CFA, on est tous confrontés à ce problème d'hommes qui nous volent », explique Nadjikimo Benoudjita, directeur de publication de *Notre Temps* et président de l'AEPT.

En 2004, c'est également en raison de ces problèmes de recouvrement que le quotidien *Le Progrès* a cessé toute vente en province pour ne diffuser que dans la capitale. Le journal a ainsi perdu sa stature de journal national, mais il est parvenu à baisser son taux d'invendus à 34 % seulement et à limiter considérablement ses charges de distribution malgré six parutions par semaine, alors que l'hebdomadaire *l'Observateur* dépensait autant pour une seule diffusion par semaine et un taux d'invendus de 60 %.

Taux d'invendus au premier trimestre 2004

Journal	Le Progrès	N'Djamena H.	Le Temps	Notre Temps	Observateur
Prix au numéro	100 CFA	250 CFA	300 CFA	300 CFA	300 CFA
Chiffre d'affaires mensuel	Non communiqué	5 230 958 CFA	4 672 630 CFA	1 666 666 CFA	3 548 000 CFA
Charges mensuelles	Non communiqué	5 680 000 CFA	4 573 959 CFA	1 160 000 CFA	3 291 117 CFA
Total tirage/mois	60 000 ex	19280 ex	12000 ex	7000 ex	12000 ex
Taux d'invendus	34 %	48 %	32 %	40 %	60 %
Total recettes ventes/mois	2 524 500 CFA*	2 506 000 CFA	2 398 847 CFA	940 000 CFA	927 705 CFA
Recettes ventes province/mois	0	198 000 CFA	504 000 CFA	600 000 CFA	50 954 CFA
Dont recettes vente/mois à Moundou+Doba	0	89 100 CFA	384 000 CFA	125 000 CFA	33 111 CFA
Total charges distribution/mois*	282 170 CFA	398 000 CFA	515 335 CFA	110 900 CFA	285 000 CFA

* Sans compter les commissions aux vendeurs à la criée et distributeurs de journaux dans la capitale.

Le recours à la compagnie aérienne Air Toumaï pour distribuer les journaux a été envisagé mais aucun contrat n'a pu être conclu.

« Nous sommes étiquetés par le pouvoir comme subversifs, il n'est pas sûr qu'une entreprise para étatique comme Air Toumaï accepte de transporter nos journaux sur le long terme » (Michael Didama, directeur de publication de *Le Temps*).

Le problème de la diffusion des journaux a certes de lourdes répercussions économiques, mais pas uniquement car l'enjeu est également culturel et politique. C'est un problème général au continent : la voix de l'Afrique reste cloisonnée, enfermée dans chaque pays en raison de ces problèmes de diffusion de l'information. Rares sont les journaux africains qui sortent de leur pays. Au Tchad, leur influence se limite à la capitale. Les Sénégalais ou Ivoiriens qui veulent s'informer sur la crise du Darfour, par exemple, devront s'en remettre aux reportages d'organes de presse du Nord, avec toutes les implications que cela a sur l'angle choisi, la subjectivité et le fossé culturel.

⁴⁴ Deuxième ville du pays qui se situe au sud du Tchad.

Cet aspect du problème, en plus des préoccupations économiques, nous a poussés à chercher des solutions innovantes. Pour la première fois la majorité des membres de l'AEPT a cherché à développer une initiative économique conjointe. De nombreuses réunions de réflexion ont mis à jour les carences en gestion des titres de presse. Il a fallu engager un mini-audit dans cinq journaux, puis offrir des formations aux directeurs financiers afin de faire émerger des données financières fiables. C'est seulement après ce renforcement de compétences que nous avons pu tenter de mutualiser le système de distribution des journaux. Mais avec des périodicités différentes, et des jours de sortie décalés, l'exercice s'est avéré plus complexe à mener que prévu. L'AEPT et le Gret se sont alors adressés à des professionnels pour mener une étude nationale sur la faisabilité de la création d'une messagerie de la presse. Mais la conclusion fut sans appel : une messagerie ne serait pas viable économiquement avec des journaux au bord de la faillite et des coûts de structure et de recouvrement supérieurs aux recettes projetées.

Finalement, le journal *l'Observateur*, qui subissait le plus fort taux d'inventures, a émis l'idée de créer quelques kiosques pour la vente des journaux dans la capitale. Le Gret a financé l'achat de trois kiosques et de vélos après approbation du projet par l'AEPT. La condition requise était que tous les journaux membres de l'AEPT puissent y déposer leurs titres. Le vendeur de chaque kiosque, qui se rémunère sur un pourcentage des ventes, avait d'ailleurs tout intérêt à accueillir l'ensemble des journaux.

Cette action n'a pas permis à elle seule de régler le problème des coûts de diffusion dans la capitale, mais elle a amélioré les ventes de *l'Observateur*, d'après le responsable de la diffusion du journal qui ne disposait pas encore de chiffres précis. Cependant, le problème de la diffusion des journaux sur l'ensemble du territoire est encore un défi à relever.

2.4 Augmenter les recettes publicitaires dans un marché réduit

La culture de la publicité n'est pas généralisée au Tchad, loin de là. Le tissu industriel est faible. Les chefs d'entreprises nationaux associent la publicité à une provocation qui peut attirer les maîtres-chanteurs et l'appétit du fisc. De plus, de nombreuses entreprises ont le monopole de leur marché au Tchad, ce qui ne favorise pas les velléités publicitaires. À titre d'exemple : *les brasseries du Logone*, propriétaires de la bière tchadienne *Gala*, ont refusé toute action de publicité jusqu'à l'arrivée de la bière concurrente camerounaise *Castel*.

Ainsi, le marché publicitaire, encore réduit à une douzaine d'annonceurs seulement, n'est pas une source de revenus stable pour les journaux. Les annonces d'embauches ou d'appels d'offres des grands bailleurs ou groupes étrangers représentent des entrées bien plus importantes.

Jusqu'en 2004, les directeurs de publication se livraient à une concurrence féroce et bradaient leurs pages. Question de survie... En 2004, la situation économique des journaux était préoccupante. Le projet touchait à sa fin, l'aide à l'impression se terminait, le moral des directeurs de publication était au plus bas. Le Gret a alors organisé une réunion de crise et proposé l'idée suivante : harmoniser les tarifs publicitaires tout en procédant à une hausse conjointe des prix. Cette opération a rassemblé tous les directeurs de publication autour d'une table, une mini révolution dans le monde des médias où certains ne s'adressaient plus la parole que par avocats interposés. Il a fallu plusieurs mois de négociation et de persuasion pour que l'ensemble des directeurs en accepte le principe. Le journal *Le Temps* a donné le coup d'envoi en adoptant la nouvelle grille dès septembre 2004, les autres ont suivi. L'opération a été un succès pour tous avec, en un an, un pourcentage de hausse des entrées publicitaires compris entre 27 et 68 %.

« L'harmonisation des tarifs publicitaires a été une vraie bonne idée. Maintenant les annonceurs ne peuvent plus profiter de la concurrence. Ils font le tour des journaux, puis ils voient que personne ne baisse alors ils acceptent nos tarifs et choisissent trois à quatre journaux dans lesquels ils mettent leur publicité. Ça nous a permis d'augmenter de façon significative nos recettes » (Koumbo Sy Gali, Directrice de publication de l'*Observateur*).

« C'est la hausse des tarifs publicitaires qui nous a permis de survivre jusqu'à aujourd'hui » (Mikaël Didama, Directeur de publication du journal *Le Temps*).

Tableau comparatif des entrées publicitaires avant et après la décision d'harmonisation des tarifs publicitaires (source Projet Gret)

Organe	Entrées publicitaires du 1 ^{er} trimestre 2004	Entrées publicitaires du 1 ^{er} trimestre 2005	% augmentation entre 2004 et 2005
<i>N'Djamena bi Hebdo</i>	11 462 460 CFA	17 538 000 CFA	53 %
<i>L'Observateur</i>	7 408 548 CFA	12 442 600 CFA	68 %
<i>Le Progrès</i>	Chiffre jugé confidentiel	Chiffre jugé confidentiel	27 %
<i>Le Temps</i>	6 300 900 CFA	10 790 000 CFA	58 %
<i>Notre Temps</i>	5 986 300 CFA	9 120 450 CFA	65 %

1 euro = 655,957 FCFA.

Ces hausses significatives s'expliquent totalement par cette mesure car aucun autre élément du contexte n'a varié. *Le Progrès* et *N'Djamena Bi Hebdo*, les deux journaux les plus anciens, bénéficiaient déjà d'une politique publicitaire plus aboutie avec des tarifs plus élevés que les autres, l'harmonisation a donc eu une moindre répercussion sur leurs entrées comme en témoigne le tableau. Adéramane Abakar, chef du service commercial du *Progrès*, pointe du doigt un autre problème qui subsiste :

« La hausse des tarifs nous aide tous, oui, mais il reste le problème de recouvrement. Les annonceurs se font tirer l'oreille pour nous payer, même l'État pour les appels d'offres ne règle pas les factures. Le trésor public n'a pas payé depuis dix mois et ça représente pour nous 30 % de nos annonces (...). Ça s'ajoute, comme vous le savez, aux revendeurs qui ne nous paient pas non plus. La librairie *Al Akhbaar* de N'Djamena ne nous a pas payé les ventes depuis un an. Le journal *l'Observateur* a le même problème et refuse désormais d'y déposer ses parutions, d'où l'idée des kiosques. Dans ce pays, la stratégie commerciale ne suffit pas, il faut avoir le pouvoir de récupérer l'argent qui nous est dû »⁴⁵.

Il faut se rendre à l'évidence : pour l'heure, face à des infrastructures défailtantes, à des règles marchandes fluctuantes et à un tissu économique embryonnaire, toute stratégie commerciale a peu d'impact réel sur les recettes de la presse écrite. Dans ces conditions équilibrer les comptes d'un journal est un objectif difficile à atteindre...

⁴⁵ Entretien du 17 octobre 2005.

3. La viabilité économique : un horizon inaccessible ?

Les avancées dues au projet sont significatives et souvent tangibles. Pourtant, l'économie de la presse écrite reste fragile. En 2006, les journaux vivent toujours avec la menace d'une faillite immédiate, et s'ils n'étaient financés au coup par coup par les bailleurs et des sympathisants, certains auraient déjà déposé le bilan. Dans ce domaine, notre action a changé peu de chose ; il serait d'ailleurs illusoire de croire qu'un projet de trois ans pourrait stabiliser l'économie d'un secteur lié aussi fortement à l'économie générale du pays.

« Pour le moment, nous avons un déficit de 18 à 20 % à chaque parution », révèle Abdéramne Barka, directeur de publication du Progrès. « Ce déficit est comblé par le compte exploitant, le propriétaire, lorsque nous ferons des bénéfices ils iront sur ce compte également ».

Bénéfice, un mot rarement entendu au cours des quatre années du projet... Le jour où le pays sera doté d'infrastructures routières, d'électricité et d'un système éducatif performant, où l'analphabétisme et la pauvreté auront reculé, le jour où vivra au Tchad une classe moyenne en capacité d'acheter les journaux, le jour où il y aura un réel marché publicitaire, ce jour là et ce jour là seulement la presse tchadienne sera économiquement viable et peut-être bénéficiaire.

Mais ce jour là arrivera en partie grâce à l'action des médias qui diffusent les idées, alertent, conseillent et donnent ainsi aux populations un poids dans les décisions politiques qui affectent leur quotidien. La presse est avant tout un contre-pouvoir et à ce titre, elle a besoin d'alliés et de financeurs neutres.

IV. CONCLUSIONS

1. Un soutien de courte durée qui témoigne d'une volonté de professionnalisation des acteurs de la presse

Dans le contexte tchadien, le projet d'appui aux médias était ambitieux. Trois ans reste court face aux enjeux de la professionnalisation de la presse et au poids des contraintes qui pèsent sur le secteur. Les bailleurs, l'Union Européenne et le SCAC ont cessé leur financement, faute de ligne budgétaire. Pourtant, le projet a suscité une forte mobilisation de tous les professionnels de la presse et a conduit à des évolutions notables qu'il aurait fallu stabiliser :

- ▷ Le dialogue avec les organisations du secteur, facilité par une méthode participative, a permis de dépasser, au moins le temps du projet, les clivages politiques et religieux et renforcé un corporatisme professionnel encore fragile. Un fonctionnement collectif a pu voir le jour, qui a abouti à un début de reconnaissance des associations de professionnels des médias par l'État. L'État, sous la pression du SPC a d'ailleurs clarifié le statut des communicateurs.
- ▷ Un code de l'éthique et de la déontologie a été adopté par la profession et un Observatoire a vu le jour. Au niveau de la régulation l'expérience de suivi des élections législatives d'avril 2002 a eu le mérite de créer un précédent. Le HCC et l'Odemet ont pu développer une vision partagée de leurs complémentarités.

- ▷ La formation a touché 55 % des journalistes exerçant en 2004. L'impact a été rapidement visible, avec un contenu des journaux amélioré et diversifié (cf. annexe 3) et la naissance d'une association de formateurs opérationnelle.
- ▷ Côté soutien économique, grâce à un processus de renforcement des compétences, les dirigeants des journaux bénéficient d'une meilleure connaissance de la gestion et des enjeux à venir. Un début de stratégie collective a été engagé, des études utiles pour la profession ont été lancées et l'harmonisation des tarifs publicitaires a permis une hausse moyenne de 54 % des recettes pour les cinq principaux titres de presse.

La réflexion collective et les différentes actions engagées, qu'elles aient ou non abouti – en particulier sur le front de la détaxation et de la diffusion –, ont permis aux acteurs des médias de mieux mesurer les enjeux auxquels ils avaient à faire face et les marges de manœuvre qu'ils avaient ou devaient se construire. Plus encore, la mobilisation collective face à la répression, l'implication dans le débat déontologique, l'évolution des contenus rédactionnels ont montré la volonté des professionnels du secteur, journalistes et directeurs de publication, de se professionnaliser et de construire une presse indépendante : aujourd'hui, les professionnels des médias tchadiens souhaitent se défaire de la fêrule politique.

« La survie de nos entreprises est aléatoire. À la longue on risque de mourir ou de se retrouver dans des bras qui ne sont pas indiqués, comme des groupes de pression économiques ou politiques qui détourneraient le journal de sa mission. Déjà avec toutes les pressions actuelles, la police qui tape tous les mois, ce n'est pas facile de rester sur la ligne éditoriale et de garder notre indépendance » (Michael Didama, directeur de publication du journal *Le Temps*).

Désormais, la structure même de la profession est en place pour permettre ce changement. Mais les médias n'en ont pas les moyens financiers. Les coûts d'impression et de diffusion, d'une part, l'absence de détaxe sur la publicité et l'édition et de soutien à la presse, d'autre part, réduisent considérablement les marges de manœuvre économique. Cela apparaît à l'expérience comme une contrainte essentielle. Les aides ponctuelles et erratiques des bailleurs ne leur permettent pas d'engager une stratégie à long terme et encore moins de créer une ligne éditoriale claire. De ce fait, les dynamiques rendues possibles par ces trois ans d'appui risquent de s'éteindre.

Ces constats interrogent la stratégie des bailleurs de fonds dans leur politique d'appui au secteur des médias.

2. Si la volonté d'appuyer la démocratisation est réelle, les bailleurs de fonds doivent assurer un soutien dans la durée

Le rôle de la presse dans les processus de démocratisation, dans la construction d'une opinion publique et de contre-pouvoirs, et finalement la construction progressive d'un état de droit, est reconnu par tous. C'est une des raisons de l'implication de bailleurs de fonds, institutionnels ou associatifs, dans ce secteur. Mais l'impact des médias sur la construction de la société civile et la gouvernance ne se fait pas en un jour.

Cet enjeu est trop important pour être laissé aux seules logiques financières. Peut-on voir la presse à la fois comme un outil de promotion de la démocratie, du pluralisme et comme un produit marchand, comme une industrie source de profit ? Les pays du Nord ne s'y trompent pas, eux qui subventionnent massivement et hors de toute logique de rentabilité financière des contre-pouvoirs essentiels comme la presse ou les syndicats. Que deviendrait alors le syndica-

lisme français s'il n'était soutenu financièrement par l'État⁴⁶ ? Ou la presse française sans l'aide économique versée chaque année et cela depuis des décennies ? Jugez plutôt : en 2004, la direction du développement des médias a versé à la presse écrite en France 32,3 millions d'Euros d'aides directes (aide à l'impression, à la diffusion, à la distribution...) auxquels ils convient d'ajouter les recettes prévisionnelles du fonds d'aide à la modernisation pour un montant de 29 millions d'Euros⁴⁷.

Comment imaginer que la presse pourrait jouer son rôle sans soutien structurel, dans des pays qui sont parmi les plus pauvres du monde ?

Si la volonté affichée de contribuer aux processus de démocratisation n'est pas que de l'ordre du discours, les bailleurs de fonds ne devraient-ils pas prendre au sérieux cet enjeu, et en particulier celui des conditions économiques minimales permettant à la presse de se professionnaliser et de jouer son rôle ? Par exemple, accepter de se substituer, sur une perspective de moyen terme, à l'absence de soutien public structurel ?

Une telle politique s'oppose certes au dogme d'actions de courte durée devant avoir des effets pérennes. Pérennes... Depuis quelques années, ce terme est devenu un des maîtres mots de la politique de l'aide au développement. Une aide ponctuelle, à travers un projet, doit permettre la pérennité des bénéficiaires atteints et des structures mises en place. Et seules des actions précises peuvent être financées, jamais des institutions pour leurs fonctions de base.

Mais avec une telle vision des choses, tant que les syndicats, unions, associations, organes ne sont pas viables financièrement, ils sont jugés structurellement fragiles et non pérennes. C'est à notre avis une grave erreur de jugement : dans des actions en faveur de la bonne gouvernance, de la démocratie, ce n'est pas la capacité d'autofinancement d'un organisme qui doit être l'indicateur de sa qualité intrinsèque, mais bien sa capacité à remplir sa mission. Exiger d'un outil de bonne gouvernance la rentabilité est tout simplement irréaliste.

Dès lors que l'enjeu de la presse est reconnu, et que l'économie locale n'est pas capable d'assurer la viabilité financière des médias, il faut accepter de s'y substituer et d'apporter un soutien structurel, de moyen terme. Il est clair qu'il ne s'agit pas de promouvoir des rentes de situation : il faudra des règles, un projet stratégique, un suivi, de l'évaluation, de la redevabilité.

Une aide annuelle, versée régulièrement par un pool de bailleurs⁴⁸, qui se substituerait à l'aide à la presse prévue par la loi tchadienne, permettrait de soutenir durablement les médias comme outils de promotion de la démocratie⁴⁹.

Cette aide pourrait être versée, sous certaines conditions liées au respect de l'éthique et de la déontologie par exemple, et orchestrée par un conseil réunissant un représentant des bailleurs et des organes de régulation et d'autorégulation. Ce serait un message politique fort à l'égard du gouvernement et qui permettrait à la presse de pleinement jouer son rôle, malgré la menace permanente qu'elle subit. Déplacer le pouvoir vers les organismes de régulation et d'autorégulation.

⁴⁶ L'opacité du financement des syndicats français ne permet pas de chiffrer précisément les aides qu'ils reçoivent, mais l'on dispose du chiffre de leurs cotisations qui représentent moins de 20 % de leur budget total.

⁴⁷ Source : Direction du développement des médias (DDM), rapport d'activités 2004. La DDM est un organisme d'État.

⁴⁸ Une aide multilatérale de plusieurs bailleurs permet d'organiser l'aide sur la durée et éviter les tentations de récupérations politiques d'un seul pays sur la presse nationale.

⁴⁹ Une assistance à la bonne gouvernance doit évidemment inclure également un appui aux processus électoraux, aux partis politiques, aux institutions de l'État et à la société civile. Car la presse n'est pas en mesure de porter à elle seule les grandes mutations de pays en voie de développement, au Tchad comme ailleurs.

tion aurait également pour conséquence directe de renforcer leur autorité au sein de la profession et permettrait une veille qualitative pérenne.

Elle pourrait être complétée par un soutien de base aux instances nationales d'autorégulation, et à l'accès collectif à l'information (documentation, abonnement aux agences de presse, etc.). Un mécanisme de pilotage paritaire permettrait de documenter les évolutions et les apprentissages.

De tels moyens structurels de faible volume (de l'ordre de 100 à 150 000 € par an) mais prévisibles et sur le long terme, donneraient aux médias tchadiens une visibilité qu'ils ne peuvent avoir aujourd'hui, leur permettraient de se doter d'une véritable politique de développement, et de jouer pleinement leur rôle dans une société en construction démocratique.

Liste des sigles

AEPT	Association des Éditeurs de la Presse Tchadienne
BEAC	Banque des États de l’Afrique Centrale
CEFOD	Centre d’Études et de Formation pour le Développement
CNI	Congrès national irakien
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CRPT	Centre de ressources pour la presse tchadienne
CSN	Conférence nationale souveraine
DDM	Direction du développement des médias
FIJ	Fédération Internationale des Journalistes
HCC	Haut Conseil de la Communication
IDT	Imprimerie du Tchad
IEDDH	Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l’Homme
IFTIC	Institut de formation aux techniques de l’information et de la communication
ME’F	Média Excel’ Formation
MPS	Mouvement patriotique du salut
OANET	Organisation des acteurs non étatiques
ODEM	Observatoire béninois
ODEMET	Observatoire de la déontologie, de l’éthique des médias Tchadiens
PNUD	Programme des Nations Unies et du développement
RIAAM	Réseau des instances d’autorégulation africain des médias
RSF	Reporters Sans Frontières
SPC	Syndicat des Professionnels de la Communication
UEPAC	Union des éditeurs de presse d’Afrique centrale
UJT	Union des Journalistes Tchadiens
URPT	Union des radios privées du Tchad
UST	Union des syndicats du Tchad

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

ANNEXES

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

Annexe 1 :
Extraits d'articles sur la détention
de cinq journalistes (août 2005)

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

Absence ou vacance de pouvoir?

Pour la quatrième fois de l'année, les services de communication de la présidence de la République utilisent une phrase à terminologie classique de "séjour privé du chef de l'Etat en France" pour signaler l'absence d'Idriss Déby du territoire national. Un euphémisme désormais bien compris des Tchadiens mais qui leur fait peur. Non pas que ce séjour privé constitue un danger pour notre ID national. Mais ses absences plongent généralement le pays dans une léthargie qu'il faut à chaque retour quelque chose de nouveau pour dire qu'il reprend désormais les choses en main.

En effet, on l'a constaté pour les trois dernières fois que le retour au pays du chef de l'Etat s'accompagne toujours d'un bouleversement majeur dans la gestion des affaires de la République. En février dernier, c'était Moussa Faki qui était débarqué de la primature. En avril, c'est au tour de l'armée d'organiser ses états généraux aux promesses de fleur. Enfin en juillet dernier, un remaniement pour donner un douzième gouvernement à Pascal Yoadimnadjil. Pour ce remaniement attendu, Idriss Déby a fait durer le suspens pendant trois semaines avant de l'accorder. Que donnera alors son 4^{ème} retour? Nous ne sommes pas dans les secrets des dieux, cependant l'expérience nous enseigne qu'il reviendra, tel un prestidigitateur, avec un lapin dans son chapeau.

En fait, le pays souffre d'une carence de gouvernance. Les intérimaires, le Premier ministre et autres ministres délégués à la défense et à l'intérieur, bien que dotés de pouvoir de décision lors de ces absences ne peuvent prendre aucune initiative. Tout dossier à conflit ou tout arbitrage est mis en instance pour attendre le retour du président de la République. Ainsi, l'administration à tous les échelons prend des vacances car aucune mesure avant le retour du big boss ne viendra débloquer la situation pour avancer.

Besucoup d'observateurs volent dans cette attitude d'attentisme le reflet de la concentration de tous les pouvoirs entre les mains du président de la République. Et qu'en son absence, ces pouvoirs sont gérés dans un autre cercle que celui de la République. D'où cet attentisme.

Le malheur pour les Tchadiens est que cette méthode de gestion fait reculer le pays. Et l'attentisme observé dans le pays est un mauvais signe car il suscite chez certains prétendants au trône des calculs malsains. Vivement qu'un débat soit ouvert au sujet de la vacance du pouvoir pour prévenir le Tchad d'éventuels dangers que cette situation génère généralement

La Rédaction

Enfin libres



Justifiant le 24 septembre dernier sur les antennes de la Radiodiffusion nationale tchadienne (RNT) le transfert de la tutelle de la Cotontchad du ministère du commerce au ministère de l'Agriculture Pahimi Padacké Albert, le ministre de l'Agriculture a donné l'impression de pas connaître les textes régissant la Cotontchad. Lire page 3

Annexe 2 : Code d'éthique et de déontologie du journaliste tchadien

PREAMBULE

Au Tchad, conformément à l'esprit de la Constitution de 1996 et des lois sur la communication, tout citoyen a droit à l'information, à la libre expression et à la critique. Toutes ces libertés sont des composantes essentielles de la démocratisation entamée par le Tchad en 1990 et dont les journalistes sont des acteurs incontournables.

L'ensemble des droits et devoirs des journalistes tchadiens procède du droit du public à connaître les faits et les opinions. La responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics. Mais les journalistes tchadiens eux-mêmes s'imposent des limites nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Ces limites consignées dans les devoirs du journaliste ne peuvent être effectivement respectées dans l'exercice de la profession de journaliste que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont respectées. C'est en cela que le présent code consacre les droits et les devoirs du journaliste tchadien dans le cadre de la recherche et du traitement quotidien de l'information qu'il met à la disposition du public.

DES DEVOIRS DU JOURNALISTE

Article 1 : Respecter les faits en raison du droit du public à connaître la vérité.

Article 2 : Ne publier que des faits dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies sinon en émettre les réserves nécessaires. Le journaliste doit rapporter les versions des différentes parties impliquées dans un événement.

Article 3 : Défendre, en tout lieu et en toute circonstance, la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.

Article 4 : Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des images ou des documents ni confondre son rôle avec celui du juge ou du policier. S'interdire de diffuser ou de publier des documents ou images dont les droits de diffusion ou de distribution sont réservés.

Article 5 : S'interdire le plagiat et la diffamation.

Article 6 : Ne jamais confondre son métier avec celui de publicitaire ou de propagandiste.

Refuser de faire la promotion ou la publicité d'un produit qui porte atteinte aux bonnes mœurs et à l'ordre public, notamment en prêtant sa voix, son image ou sa signature. N'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs, des autorités administratives ou militaires, des leaders politiques ou autres citoyens.

Article 7 : Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de sa rédaction.

Article 8 : Assumer la responsabilité pleine et entière de ses écrits mêmes anonymes. Le même pseudonyme ne saurait être utilisé par plusieurs journalistes.

Article 9 : Refuser tout avantage en numéraires ou en nature quelles qu'en soient la valeur et la provenance pour service rendu ou attendu.

Article 10 : Ne jamais révéler les circonstances dans lesquelles on a connu les faits rapportés, et ce, pour garder le secret professionnel et protéger ses sources d'information.

Article 11 : S'interdire d'invoquer un titre ou une qualité qu'on n'a pas. Ne jamais solliciter la place d'un confrère ou provoquer son limogeage en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Article 12 : Respecter la vie privée et la sphère intime de l'individu tant qu'elles ne se recoupent pas avec des intérêts publics.

Article 13 : S'abstenir de toute atteinte à l'éthique sociale : incitation au tribalisme, au régionalisme, au confessionnalisme, à la xénophobie, à la haine, à la violence, à la révolte, au crime et au délit. Se garder de toute prise de position partisane.

Article 14 : Ne pas citer les noms des mineurs et éviter d'identifier leurs images afin de préserver leur avenir.

Article 15 : Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.

Article 16 : Refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou des éditoriaux politiques contraires à l'éthique et à la déontologie. Ne pas s'ériger en censeur de ses pairs.

Article 17 : Ne reconnaître que la juridiction souveraine de ses pairs en matière d'honneur professionnel.

DES DROITS DU JOURNALISTE

Respectant ces devoirs, tout journaliste doit en retour revendiquer et jouir des droits suivants :

Article 18 : Le libre accès aux sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Article 19 : Faire appel à toute personne jugée compétente pour analyser ou commenter un événement de portée locale, nationale ou internationale dans le cadre de son travail.

Article 20 : Refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son entreprise telle que déterminée par écrit dans le contrat d'engagement ainsi que toute subordination qui ne serait pas clairement exprimée par cette ligne éditoriale.

Article 21 : Avoir le droit sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans restriction, à la libre circulation, à la sécurité de sa personne, à la protection légale et à la sauvegarde de sa dignité.

Article 22 : Ne pas être contraint d'accomplir un acte professionnel ou d'exprimer une opinion contraire à sa conviction ou sa conscience.

Article 23 : L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise.

Article 24 : Avoir le droit, non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant sa sécurité matérielle et morale et une rémunération correspondant à son rôle social.

Article 25 : Avoir droit à une formation professionnelle et à une formation permanente adéquate.

Article 26 : Jouir de tous les avantages liés à la carte du journaliste professionnel.

DISPOSITION FINALE

Tout journaliste tchadien s'engage, dans l'exercice de sa profession, à se conformer aux règles ci-dessus édictées.

Tout manquement aux dispositions du présent code expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par l'Union des Journalistes Tchadiens (UJT) ou par l'*Observatoire*.

Le présent Code d'éthique et de déontologie du journaliste tchadien a été adopté lors de l'atelier de validation du 03 mai 2003 à N'Djamena, au CEFOD.

Appuyer la professionnalisation de la presse au Tchad, un enjeu de démocratisation

**Annexe 3 : Avant/après le projet :
articles choisis du journal *le Progrès***

Le Progrès

Quotidien

100 Fcfa N° 1085
vendredi 27 septembre 2002

Le gouvernement a examiné et adopté hier, en conseil des ministres, cinq projets de décrets portant organisation de cinq ministères, conformément au décret n°331/PR/PM/2002 du 26 juillet 2002, qui prévoit une restructuration générale du gouvernement et les attributions des ministres. Au cours du conseil, le ministre de l'Administration du Territoire a présenté également le version définitive des textes adoptés relatifs au découpage administratif.

Avant

MDJT - Gouvernement

Convergence vers la relance du dialogue

Après la mort du président du Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT), M. Youssouf Togoïmi, les négociations, interrompues depuis quelques mois, ne seront apparemment pas définitivement rompues. Aux préparatifs d'une éventuelle relance des pourparlers appelés par le 1^{er} vice-président du MDJT, M. Maurice Adoum Hé-Bongo, le président de la Commission Nationale de Réconciliation, M. Abderrahman Moussa, annonce la volonté du gouvernement de reprendre aussitôt le dialogue avec le mouvement. Il déclare : "Le MDJT est une organisation structurée et les tâches sont réparties au sein de cette organisation. Après le congrès du MDJT tenu à Sebha, nous avons eu à signer un accord avec le 2^e vice-président, le général Adouré Togoï, chargé par le congrès de mener les négociations. Après le décès du président du MDJT, nous allons poursuivre les négociations. Je me réjouis que le 1^{er} vice-président, en l'occurrence M. Maurice Adoum Hé-Bongo, ait fait une déclaration selon laquelle son mouvement est disposé à reprendre les négociations avec le gouvernement du Tchad afin d'aboutir



M. Abderrahman Moussa, ministre de l'Administration du Territoire, président de la Commission Nationale de Réconciliation (CNR)

à une paix durable. En tant que président de la Commission Nationale de Réconciliation, nous sommes aussi disposé à rencontrer, dans les meilleurs délais, les responsables du MDJT, pour essayer de conclure un accord définitif."

Suite P. 3

MDJT - Gouvernement

Le MPS appuie l'initiative de la relance du dialogue

A l'issue d'une réunion qui a pris fin hier tard dans la nuit, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) a réitéré son soutien au gouvernement pour toute initiative qu'il entreprendra dans le cadre d'une réconciliation nationale et a déploré la mort de tout Tchadien, qu'il soit de la rébellion ou de la légalité. Mais, selon le MPS, il faut reconnaître que la mort du président du MDJT est le fruit de son intransigeance.

Le MPS dit avoir toujours privilégié le dialogue et les négociations et soutenu le gouvernement dans sa politique

de la main tendue pour une paix définitive, parce que le pays a trop souffert des affres de la guerre. Les responsables du Mouvement Patriotique du Salut ont rappelé à juste titre qu'ils ne sont pas aussi des va-t-en-guerre. C'est ainsi qu'ils ont discuté de l'annonce des préparatifs de la relance des négociations faites par le 1^{er} vice-président du MDJT. Le MPS appuie donc cet appel à la reprise des pourparlers qu'il trouve responsable.

Suite P. 2

MDJT :

Yorongar réagit à la mort de Togoïmi

Je profite de l'occasion pour adresser à la femme de Youssouf Togoïmi, ses enfants, ses parents, amis et sympathisants, mes condoléances les plus attristées. La disparition de Youssouf Togoïmi ne peut m'inspirer que dégoût et mépris de fer pour tous ceux qui se réjouissent de la disparition des Tchadiens.



M. Nourkay Kofi Yorongar Le Moïhan, coordinateur de la FAR

Contrairement aux affirmations de Wawa Dahab, ministre de la Communication, rien n'est acquis d'avance.

Est-ce la mort de Kaline et d'Abbas Koty en pleine Conférence Nationale Souveraine (CNS), de Laoukein Bardé, celle de Moïse Keité Nodji ont-elles mis fin aux rébellions armées contre le régime d'Idriss Déby ?

Suite P. 3

Pèlerinage :

Pour éviter une autre Romah Aviation...

Les autorités tchadiennes assurent que cette année les pèlerins tchadiens ne subiront pas le même calvaire que celui de l'année 2001. Incha Allah. Tous «les accords nécessaires» viennent d'être signés avec les autorités en charge du hadj du Royaume d'Arabie Saoudite. Ces accords concernent 4 000 pèlerins (l'année dernière ils étaient 3 000). Des préparatifs, pour éviter aux pèlerins des désagréments, ont déjà commencé.



M. Minarou Youssouf, directeur des Affaires Religieuses et Coutumières

Suite P. 2

Après

Dédouanements parallèles:

Cinq faussaires arrêtés Des agents de l'Etat visés

La Gendarmerie nationale promet de mettre la main, très prochainement, sur des responsables des Mines, impliqués dans de fausses immatriculations de véhicules.



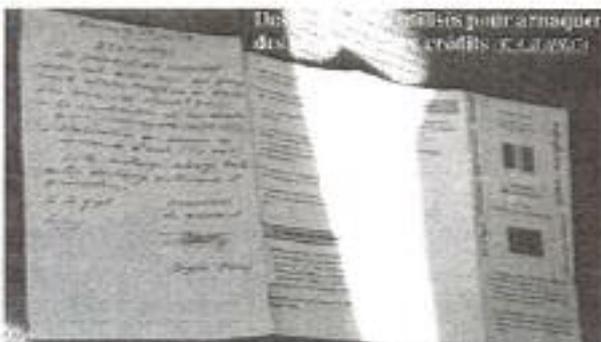
Le mercredi 17 décembre 2003, vers 10 heures, les locaux de la direction générale de la Gendarmerie nationale sont remplis de véhicules (voitures et motos) garés côte à côte (voir photo ci-dessus). Tous, la série F sur la plaque minéralogique, ces véhicules disposent, selon les responsables de la Gendarmerie nationale, de faux documents de dédouanement ayant servi ensuite à leur immatriculation. Devant les véhicules, sont placés cinq jeunes hommes, présentés comme auteurs de falsifications de documents de douanes destinés à l'immatriculation.

«Ce que je n'aime pas dans ma vie, c'est la photo et la télévision. Dès que tu commets une faute, tout le monde est au courant», ramonne en arabe tchadien l'un des présumés faussaires. «Quand on commet une faute, il n'a pas besoin de se gêner, il faut prendre ses responsabilités. La télévision, c'est pour quelques minutes seulement. Peut-être qu'il faut craindre les journaux. Peu de gens suivent les radios et télévisions», lui souffle un compagnon. Sur ces entre-faits, le directeur général premier adjoint de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Daoud Yaya Ibrahim, avec à ses côtés, deux responsables de la Douane, MM Abdou Dingaoyambaye et Younouss Houssein, respectivement directeur de la Régimentation, de la Comptabilité du Contentieux et des Statistiques et chef de Division adjoint de la Législation, présente les cinq jeunes hommes.

Suite P. 3

Crédits fictifs à Bousso:

Arnaques de groupements villageois



Au nom du Programme MicroRéalizations (PMR) du 7^e Fonds Européen de Développement (FED), une centaine de groupements de la ville de Bousso (département du Loug-Chari) a été arnaquée par un certain Henri Bégo, responsable d'une association dénommée COSAVERT. Aïsh Madjéga de Bousso, membre du groupement, révèle la situation à la directrice du projet Réduction de la Pauvreté et Actions en faveur des Femmes (REPA-FEM), M^{me} Erdim Khadija Fadoul Kilir, lors d'une mission d'information et de sensibilisation sur l'octroi de crédits aux groupements féminins et autres associations de développement.

Suite P. 2

Des braconniers bientôt à la justice:

Carnage de gazelles à Arada

Les agents de conservation de la faune et aires protégées d'Arada (Biltine) ont intercepté, le 10 décembre 2003, 44 braconniers tchadiens avec un important lot d'animaux sauvages abattus. Il s'agit d'un carnage. Car, les braconniers ont été arrêtés à Goz Ariane (Arada) avec 221 gazelles dorcas (mâles et femelles confondus), 16 faons et 3 lapins, transportés à dos de 7 chevaux et 54 ânes.

Après la mise des braconniers à la disposition de la brigade territoriale d'Arada, pour mesure de garde à vue, le chef du secteur de conservation de la faune et des aires protégées d'Arada a saisi et informé respectivement son directeur à N'Djaména et le délégué de l'Environnement et de l'Eau de la zone Est (Ouaddai) ainsi que l'inspecteur forestier de Biltine. Ordre lui a été donné, le 16 décembre 2003, de procéder à la «saisie immédiate et définitive» de tous produits de chasse, animaux de transport de braconniers,

armes et munitions utiles, de dresser un procès-verbal contre les délinquants arrêtés et de saisir la justice. Les braconniers arrêtés risquent de lourdes peines. Les responsables de la conservation de la faune et des aires protégées ordonnent au chef du secteur d'Arada de demander, dans ses conclusions au tribunal, 17,43 millions Fcfa d'amende et 2,57 millions Fcfa de dommages et intérêts et trois ans de prison ferme pour chacun des braconniers, mais de laisser le tribunal fixer les frais de justice ou dépens à payer solidairement par les délinquants.

A.B.

Réuni en session ordinaire le dimanche 7 décembre 2003, le comité directeur de la Convention Nationale Démocratique et Sociale (CNDS) décide de l'organisation d'un congrès ordinaire en avril 2004 et l'élection de quatre nouveaux membres au comité directeur. La CNDS réaffirme, par la même occasion, son attachement à l'accord d'alliance signé le 15 avril 2001 avec le Mouvement Patriotique du Salut (MPS). Ces décisions sont contenues dans un communiqué de presse signé du président de la CNDS, M. Adoum Daya Zéré.

Le monde change, les façons de travailler en coopération aussi. Au Sud comme au Nord, effervescence associative, libéralisation économique et décentralisations administratives renouvellent le paysage institutionnel. Les revendications légitimes des citoyens à plus de prises sur leurs conditions de vie amènent à inventer des articulations originales entre démocratie participative et démocratie électorale. Pour rompre les logiques d'exclusion, pour assurer un accès équitable aux services et aux opportunités économiques, de nouvelles articulations entre État, marché et société civile sont à créer, et à consolider institutionnellement et juridiquement.

La légitimité d'actions de solidarité internationale est d'y contribuer, aux côtés des acteurs locaux engagés dans de telles démarches. Mais le système d'aide favorise trop souvent les modes, les impositions de problématiques, les solutions toutes faites. Coopérer aujourd'hui implique de travailler en phase avec les dynamiques sociales, politiques et institutionnelles locales, avec une exigence accrue en termes de qualité et d'efficacité à long terme.

Publiée par la Direction scientifique du Gret, cette série souhaite contribuer au renouvellement de la réflexion stratégique et méthodologique sur l'intervention de développement et les pratiques de coopération, à partir d'une réflexion critique sur les pratiques. Principalement issue des travaux et actions menés au Gret, elle accueille volontiers des textes externes.

La collection « Coopérer aujourd'hui » est dirigée par Philippe Lavigne Delville.

► Derniers titres parus

n° 48. « L'intervention sociale comme processus d'apprentissage » (David C. Korten [1980], Gret/Direction scientifique, juin 2006, 41 pages).

n° 49. « Mais pourquoi les « bénéficiaires » ne paient-ils qu'une partie de leur contribution financière ? Pauvreté, confiance et règles du jeu dans un projet de développement social urbain à Brazzaville (Congo-Brazzaville) » (Véronique Dorner [anthropologue consultante], avec la collaboration de Philippe Lavigne Delville et Émilie Barrau [Gret], Gret/Direction scientifique, août 2006, 57 pages).

n° 50. « Les marchés fonciers et immobiliers des quartiers informels à Phnom Penh, Cambodge. Dynamiques et enjeux pour l'action publique » (Valérie Clerc et Virginie Rachmuhl [Gret], Gret/Direction scientifique, novembre 2006, 27 pages).

n° 51. « Les ONG nationales de développement à Brazzaville. Dynamiques et conditions de consolidation » (Céline Leroux, Gret/Direction scientifique, décembre 2006, 60 pages).